

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable



Rapport d'activité



Le mot du président

SÉCHERESSE : SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TERRITOIRE

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse intense et prolongée. Alors que le territoire d'atlantic'eau est dépendant à 70% de la Loire pour son alimentation en eau potable, cet hiver 2022/2023 s'est déroulé sans crue majeure pour le fleuve. En mai, le débit variait entre 390 et 560 m³/s, alors que la moyenne des mois de mai s'affiche à 880 m³/s depuis 1900. Le rapport du GIEC Pays de la Loire confirme l'inquiétude pour les années à venir et prévoit « l'intensification des précipitations et leur augmentation durant l'été ; une diminution de l'intensité des événements courants et leur baisse en hiver » (c'est-à-dire pendant la période de remplissage des nappes).

Pour anticiper ce changement climatique, atlantic'eau mise sur l'interconnexion des ressources en eau. Fin 2022, atlantic'eau a attribué le marché pour la réalisation d'un forage sous la Loire qui permettra le passage d'une importante canalisation de transport d'eau potable. Cette opération d'envergure s'inscrit dans le cadre des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du sud du département, en interconnectant le réseau du nord Loire, reliant Nantes à Saint-Nazaire, à celui desservant le sud à partir de Basse-Goulaine. À horizon 2025, une canalisation d'une longueur de 17 km et d'un diamètre de 600 mm sera posée entre Vigneux-de-Bretagne et Rouans, pour un investissement global de 23 millions d'euros porté par atlantic'eau.

Autre volet de la politique de sécurisation de l'alimentation en eau potable, atlantic'eau modernise ses unités de production. Des réhabilitations sont en cours à Nort-sur-Erdre et à Massérac, avec l'objectif de délivrer une qualité d'eau optimale. Les nouvelles filières de traitement répondent à la problématique de la présence de pesticides. L'élimination des micropolluants sera assurée par adsorption sur charbon actif micro-grain. Sur ces 2 sites, l'alimentation électrique sera sécurisée avec la mise en place de groupes électrogènes. La sûreté est également renforcée avec la prise en compte de la cybersécurité.

Par ailleurs, atlantic'eau poursuit activement ses recherches de nouvelles ressources. Des études sont actuellement en cours dans la nappe alluviale de la Loire entre Nantes et Ancenis. Capter dans les alluvions présente plusieurs intérêts : être moins dépendant du débit du fleuve, être moins soumis aux pollutions ponctuelles et bénéficier d'une température de l'eau moins élevée. 9 sites potentiels ont été identifiés.

La sécurisation de l'alimentation en eau potable passe nécessairement par une solidarité forte entre les territoires. De nombreux échanges existent déjà entre les différents producteurs d'eau, Nantes Métropole, Vignoble-Grandlieu, la CARENE et atlantic'eau. Le nouveau schéma départemental en cours d'élaboration devra renforcer les interconnexions.





JEAN-MICHEL BRARD

Président d'atlantic'eau

Maire de Pornic

Les temps forts 2022





Mars 2022

Régions de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois et de Guémené-Penfao : changement de délégataire

À l'occasion des commissions territoriales de ces territoires, la société SAUR, nouveau délégataire sur ces secteurs depuis le 1er janvier 2022, a présenté les objectifs qu'elle s'engage à respecter tout au long de ce contrat.

29 mars 2022

Exercice de crise Réseau Loire Alerte

Régulièrement, le réseau Loire Alerte permet à ses membres et leurs exploitants de se préparer à une crise liée à la Loire. Cette fois-ci c'est la détection d'une pollution au niveau de la prise d'eau d'Ancenis qui a été simulée et testée.

3 juin 2022

Séminaire sur la qualité de l'eau

Une centaine de maires et d'élus d'atlantic'eau ont été conviés à Pontchâteau pour s'informer et échanger sur les problématiques liées à la qualité de l'eau, l'un des axes majeurs de la politique conduite par le syndicat.

Août 2022

Test d'une prise d'eau flottante

Face à la situation de sécheresse de cet été, une prise d'eau flottante a été installée et raccordée à l'unité de production d'eau potable d'Ancenis afin d'assurer une continuité de pompage d'eau dans le cas où le niveau de la Loire viendrait à trop baisser.



Sommaire



13 septembre 2022

Usine du Plessis-Pas-Brunet : pose de la première pierre

Cette cérémonie a marqué le début des travaux de réhabilitation de l'unité de production du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre. Cet investissement vise à adapter la filière de traitement pour améliorer la qualité de l'eau.



14 octobre 2022

Venue d'une délégation malgache à atlantic'eau

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre atlantic'eau et l'association Transmad, une visite officielle d'une délégation des maires des communes malgaches d'Androka et Itampolo a eu lieu.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

UN SYNDICAT, UN TERRITOIRE, DES ARONNÉS

- 8 Une mission de service public
- 8 La gouvernance d'atlantic'eau
- 9 Au service d'un territoire et de ses abonnés
- 10 Une gestion déléguée

ÉTÉ 2022 : UNE SÉCHERESSE INTENSE ET PROLONGÉE

- 12 Une situation difficile pour les ressources en eau
- 13 Une solidarité inter-collectivités

LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

- 14 Les périmètres de protection
- 15 Des actions pour préserver la ressource
- **16** Des études et travaux sur la ressource

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

- 17 Les unités de production
- **18** La qualité de l'eau sous surveillance
- **18** La future unité de production de Massérac
- 19 La recherche sur la qualité de l'eau

LE TRANSPORT D'EAU POTABLE

20 Le transport d'eau potable

LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

- 21 Consommation des abonnés d'atlantic'eau
- 22 Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau
- 23 La performance du réseau
- 24 Le patrimoine d'atlantic'eau
- 25 Service à l'abonné : qualité et équité
- **26** Autres indicateurs de la relation aux abonnés

FINANCEMENT DU SERVICE

- 27 Bilan financier 2022
- **28** Endettement
- 28 Coopération décentralisée
- 29 Une hausse maîtrisée des tarifs en 2023
- 29 Comparatif du tarif 2023 des collectivités voisines

ANNEXES

- 30 Indicateurs réglementaires
- 31 Information sur les contrats d'exploitation de distribution
- 31 Grille tarifaire
- **32** Productions sur le territoire d'atlantic'eau
- 33 Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau
- 34 Données par secteurs
- 56 Note d'information de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Rapport d'activité

ÉLUS D'ATLANTIC'EAU : DÉCISIONS ET ÉCHANGES

- **62** Les principales décisions du comité syndical
- **62** Les commissions

LES SERVICES D'ATLANTIC'EAU

- **63** Ressources humaines
- **64** Ressource en eau
- **64** Exploitation-Usager
- **64** Patrimoine
- 65 Administratif
- 66 Compte administratif 2022

Chiffres clés

148
COMMUNES

250806

abonnés pour 538 820 habitants



2,07€ TTC

Prix du m³ d'eau au 01/01/2023 sur la base d'une facture de 120 m³, redevances agence de l'eau incluses



en consommation moyenne





10 336

kilomètres de réseau hors feeders



38,7

millions de m³ produits par atlantic'eau et le SAEP Vignoble-Grandlieu



par les abonnés du territoire



Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable



Un syndicat, un territoire, des abonnés

Syndicat mixte, atlantic'eau produit, transporte et distribue l'eau potable sur les 148 communes de son territoire afin de satisfaire les besoins en eau d'environ 251000 abonnés.

Une mission de service public

Atlantic'eau est le service public en charge du transport et de la distribution de l'eau potable pour ses adhérents. Depuis le 1er janvier 2020, il est également responsable de la production de l'eau sur la majeure partie de son territoire.

Le syndicat est composé de 50 membres :

- 2 communautés d'agglomération (Pornic Agglo – Pays de Retz, Redon agglomération)
- 6 communautés de communes (Erdre et Gesvres, Nozay, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, Sud-Estuaire, Sud Retz Atlantique)
- 1 syndicat mixte (SAEP de Vignoble-Grandlieu)
- 41 communes (membres des communautés de communes Région de Blain, Estuaire et Sillon, Châteaubriant-Derval)

Ce syndicat de taille départementale a pour mission de :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement,
- Définir les modes de gestion pour l'exploitation des ouvrages,
- Déterminer la politique tarifaire et voter les tarifs de vente aux usagers.
- Déterminer le niveau de service rendu aux usagers, gérer les impayés et la relation abonnés en lien avec les exploitants.

La gouvernance d'atlantic'eau



Organe exécutif collégial qui se réunit 8 à 10 fois par an pour exercer les délégations qui lui sont confiées par le comité.

Il se compose du Président, Jean-Michel Brard et de 11 vice-présidents représentant chaque territoire. Organe délibérant qui se réunit au moins 4 fois par an pour décider des grandes orientations du service public de l'eau potable, des investissements à réaliser et pour voter le budget et les tarifs. Instances qui ont un rôle de concertation, d'information et de relai opérationnel pour l'exercice des compétences du syndicat.

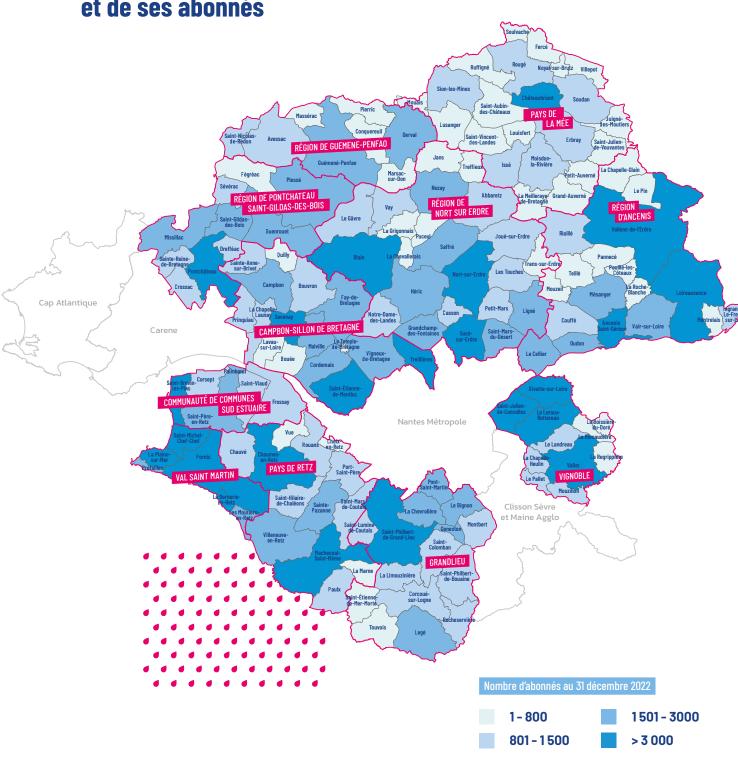


8 EPCI Syndicat mixte

41









Un syndicat, un territoire, des abonnés

La reprise de l'exercice de la compétence « distribution de l'eau potable » par Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA) est effective depuis le 1^{er} juillet 2022 par arrêté préfectoral

Cette décision de CSMA a amputé le périmètre d'intervention d'atlantic'eau de 14 communes :

- Aigrefeuille-sur-Maine
- Château-Thébaud

du 27 juin 2022.

- Gétigné
- Gorges
- · Haute-Goulaine
- La Haie-Fouassière
- La Planche

- Maisdon-sur-Sèvre
- Monnières
- Remouillé
- Saint-Fiacre-sur-Maine
- Saint-Hilaire-de-Clisson
- Saint-Lumine-de-Clisson
- · Vieillevigne.

Le transfert de compétence donne lieu à l'établissement de plusieurs documents :

- Une convention portant sur les conditions juridiques et financières du transfert de compétence d'atlantic'eau vers CSMA
- Des avenants aux contrats de concession de Grandlieu, Vignoble et Transport Sud Loire
- Une convention portant sur les conditions d'achat et de vente d'eau entre les deux collectivités.

Ainsi au 31/12/2022, atlantic'eau dessert **538 820** habitants et **250 806** abonnés répartis sur :

- 145 des 207 communes de Loire-Atlantique,
- 2 communes de Vendée,
 Saint-Philbert-de-Bouaine et Rocheservière,
- et 1 commune du Maine-et-Loire, Ingrandes - Le Fresne sur Loire.

2014

2015

2016

Évolution du nombre d'abonnés d'atlantic'eau depuis 2014

250 000 200 000 150 000

Nombre abonnés - évolution territoire atlantic'eau
 Nombre abonnés - territoire atlantic'eau hors CSMA

2018

2019

2020

2021

2022

2017

Une gestion déléguée

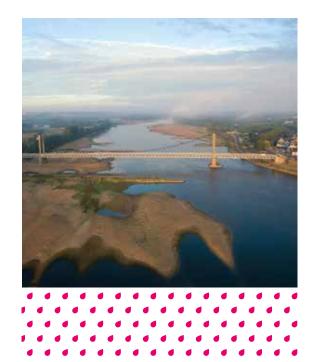
L'exploitation courante des points de prélèvements, des usines, des feeders, des surpressions, des réservoirs et des réseaux est confiée à trois opérateurs : Saur, Veolia et STGS. La présence de plusieurs exploitants sur le territoire permet de faire des comparaisons utiles pour améliorer la qualité du service.

Au 1^{er} janvier 2023, **12** contrats de délégation de service public et **1** marché de service sont en cours.

Le comité syndical du 16 septembre 2022 a approuvé l'attribution de deux délégations de service public à compter du 1^{er} janvier 2023, la première à STGS pour le territoire du Vignoble pour 6 ans et la seconde à Veolia pour celui de Nort-sur-Erdre pour 9 ans.

Le marché de production du Pays de Retz a fait l'objet d'une prolongation d'un an portant sa date d'échéance au 31/12/2023.

Le comité syndical du 25 novembre 2022 a approuvé le lancement de la consultation pour un unique contrat de délégation de service public de 8 ans sur le territoire de Sillon-Campbon.





Plusieurs avenants aux contrats en cours ont été passés :

- Les avenants n°6 et 7 au contrat de la région d'Ancenis pour le renouvellement des filtres à charbon actif ainsi que la mise en place de la prise d'eau flottante
- L'avenant n°4 au contrat de la région de Nort-sur-Erdre pour l'application de la nouvelle stratégie de renouvellement des filtres à charbon actif
- Les avenants aux contrats du Pays de la Mée, de la région de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois – Guémené-Penfao, du bassin de Campbon, de la Communauté de communes Sud Estuaire, du Sillon de Bretagne, de la région du Val Saint Martin et du Pays de Retz en lien avec le respect des principes de laïcité et de neutralité du service public et les raccordements provisoires au réseau.



48*_{et} 71* €

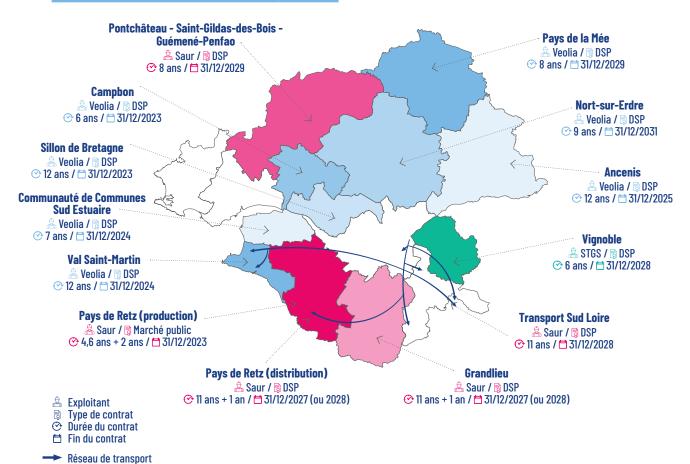
€

par abonné et par an. *valeurs provisoires

La rémunération des exploitants évolue chaque année suivant la formule d'actualisation établie dans les contrats. En 2022, elle a évolué entre -0,7% et 11,2% pour la production de l'eau potable et 1% et 9,9% pour sa distribution par rapport au prix initial du contrat.

Les différences de variation s'expliquent par la formule d'actualisation et l'ancienneté du contrat.

Contrats d'exploitation atlantic'eau par territoire au 1er janvier 2023



Été 2022 : une sécheresse intense et prolongée

L'année 2022 s'est caractérisée par des conditions climatiques particulièrement défavorables pour les ressources en eau potable en Loire-Atlantique. La continuité de service a néanmoins pu être assurée par atlantic'eau.

BON À SAVOIR

Recherche en eau souterraine dans les alluvions de la Loire

Les alluvions de Loire constituent une ressource potentielle en eau souterraine majeure à l'échelle du département. Pour faire face aux effets du réchauffement climatique et à l'évolution des besoins en eau due à l'augmentation de la population, atlantic'eau souhaite pouvoir créer à terme un nouveau site de captage de production dans cette nappe.

Début 2023, atlantic'eau a engagé la réalisation d'une étude préliminaire visant à identifier des sites intéressants à investiguer. La zone de recherche s'étend de Nantes à Ancenis. L'étude est basée sur une analyse bibliographique et des repérages de terrain. Elle comprend l'identification de sites de recherche et l'établissement d'un programme d'investigation. À la suite d'une consultation fin 2022, la réalisation de cette étude a été confiée au cabinet SCE.

Une situation difficile pour les ressources

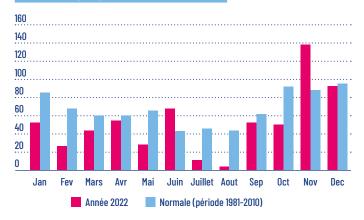
Évolution des précipitations et des températures de l'air

À la station météorologique de Nantes, les tendances suivantes ont été observées en 2022 par rapport aux normales (période 1981–2010) :

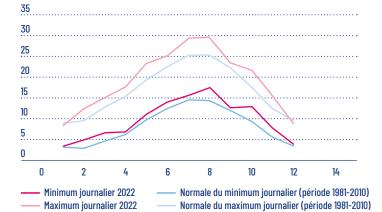
- Des précipitations particulièrement faibles de janvier à octobre (inférieures de 23 % à la moyenne);
- Une température de l'air globalement plus chaude avec en moyenne + 1,5°C pour les valeurs minimales journalières et + 2,4°C pour les valeurs maximales journalières;
- Divers pics de chaleur observés, avec un total de 30 jours durant lesquels un dépassement de 30°C a été mesuré de juin à septembre.

La fin d'année a été à l'inverse plutôt favorable avec des précipitations particulièrement soutenues au mois de novembre.

Évolution des précipitations mensuelles (en mm)



Évolution des températures journalières moyennes (en mm)



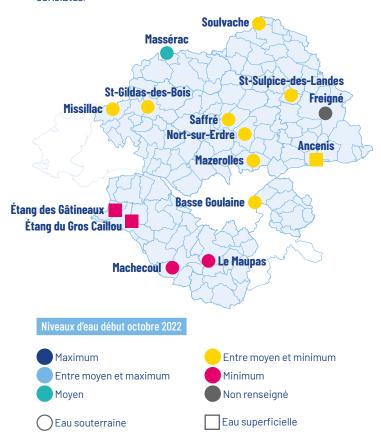


Conséquences sur les niveaux des ressources en eau

Un démarrage précoce de la vidange des nappes a été observé dès le mois de janvier. Une recharge faible à l'automne a conduit à des niveaux de nappes généralement inférieurs aux normales dès la sortie de l'hiver.

Les épisodes répétés de fortes chaleurs cumulés aux très faibles précipitations au cours de l'été ont en outre induit un besoin accru en eau pour les divers usages.

Les nappes ont ainsi présenté au cours de l'été et jusqu'à fin octobre des niveaux particulièrement bas, avec dans certains cas des niveaux proches voire inférieurs aux valeurs les plus basses enregistrées sur la période 1994-2021. Atlantic'eau a ainsi dû ajuster les conditions de pompage pour les ressources les plus sensibles



Durant le mois de novembre, les fortes précipitations sur le département ont permis une remontée significative du niveau des nappes.

Concernant la Loire captée par atlantic'eau à Ancenis, l'année 2022 a été marquée par un étiage long et intense avec des débits particulièrement faibles (inférieurs à 100 m³/s sur plusieurs jours consécutifs en août).

L'année écoulée traduit de façon tangible les effets du changement climatique sur l'état des ressources en eau exploitées par atlantic'eau.

Une solidarité inter-collectivités

Pour faire face aux niveaux bas des ressources et aux potentiels manques d'eau, les producteurs d'eau potable départementaux et interdépartementaux ont dû collaborer et s'adapter pour répondre à l'ensemble des besoins de la population.

Par exemple, le SAEP Vignoble-Grandlieu a su apporter la quantité d'eau nécessaire au territoire du Val Saint Martin afin d'assurer les besoins de la côte en période de forte fréquentation touristique et raisonner l'utilisation des étangs de Gros Cailloux et des Gâtineaux jusqu'à la recharge des ressources.

Ou encore, atlantic'eau a soutenu Vendée Eau dont le niveau du barrage d'Apremont, qui permet l'alimentation d'un large secteur de Vendée, était au plus bas, en renforçant et sécurisant un de ses points de vente d'eau de secours existant.

Étang du Gros Caillou le 23/08/2022



La ressource en eau potable

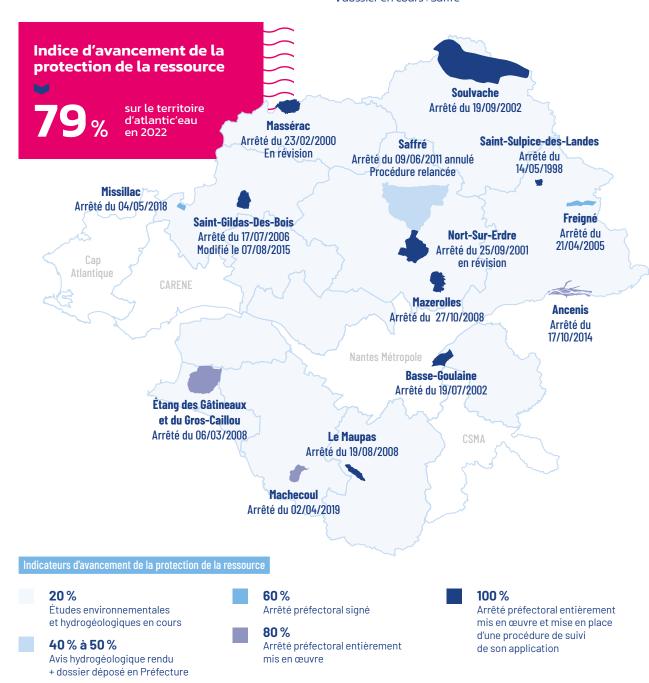


Alors que la qualité de l'eau est un enjeu de santé publique, atlantic'eau conduit de nombreuses actions pour la protection de ses ressources.

Les périmètres de protection

L'indicateur national de la protection de la ressource en eau permet de suivre l'avancement de la mise en place des périmètres de protection des captages, ce qui correspond, sur le territoire d'atlantic'eau, à :

- 13 arrêtés de DUP (déclaration d'utilité publique) signés dont 2 en révision (Massérac et Nort-sur-Erdre)
- 1 dossier en cours : Saffré





Des actions pour préserver la ressource

Atlantic'eau

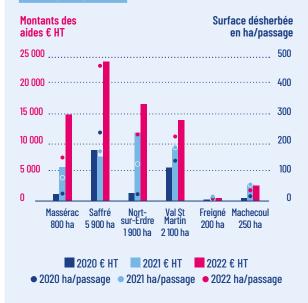
Accompagnement au désherbage mécanique

Dans l'objectif de préservation de la qualité de la ressource en eau destinée à produire de l'eau potable, atlantic'eau accompagne financièrement la profession agricole (exploitants agricoles, CUMA) pour la pratique du désherbage mécanique au sein des aires d'alimentation des captages (AAC).

Pour les secteurs géographiques suivants, Saffré, Gâtineaux et Gros Caillou, Machecoul, Freigné, Nortsur-Erdre et Massérac, le dispositif d'aides proposé par atlantic'eau concerne deux types de participation :

- Le passage d'outils de désherbage sur toute parcelle en culture : 35 €/ha et par passage, plafonné à 4 passages, et 2 passages en cas de rattrapage chimique;
- L'investissement de matériel de désherbage à hauteur de 20% du montant HT, plafonné à 12 000 euros et non cumulable avec l'aide Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE).





SAFFRÉ

Le projet BE CREATIVE

Sur le bassin de Saffré, la collaboration avec l'INRAE se poursuit dans le cadre du projet Be Creative. Ce projet, financé par le gouvernement pour une durée de 6 ans (jusque 2025), a pour objectif l'émergence d'une agriculture sans pesticides.

Une ingénieure agricole de l'INRAE a réalisé un diagnostic socio-technique à l'échelle du bassin sur les filières lait et viande. Prescripteurs, collecteurs, coopératives, laiteries, transformateurs, distributeurs ont été rencontrés afin d'identifier les leviers d'actions qui pourraient aider le territoire à atteindre l'objectif de la charte Tous InnEAUv'acteurs, soit le non-usage de produits phytosanitaires en 2040.

Ainsi des actions pourraient être initiées et portées par l'ensemble des maillons des filières agricoles, via le développement de marques et labels avec cahiers des charges plus exigeants ou la vente en circuit court et en local par exemple.

À la suite de ce diagnostic, des ateliers thématiques vont être proposés aux acteurs du territoire pour approfondir les leviers identifiés et étudier les actions qui pourraient être menées sur le bassin.

Les captages prioritaires

SAFFRÉ

L'arrêté préfectoral définissant le programme d'actions visant à restaurer la qualité de l'eau du captage de la Chutenaie à Saffré a été signé le 25 avril 2022. La FNSEA a alors déposé un recours gracieux rejeté par le préfet, puis un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes le 4 novembre 2022. Ce recours n'a pas de caractère suspensif.

MACHECOUL

L'année 2022 a été consacrée aux échanges au sein d'un comité technique et d'un comité de pilotage. Le projet d'arrêté préfectoral dit ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales) a été soumis à la consultation du public au printemps 2023.

VAL SAINT MARTIN

Suites aux échanges avec la profession agricole au cours de l'année 2021, des objectifs à échéance 3 ans ont été définis ainsi que les actions à engager pour les atteindre. Le programme d'actions a ensuite été validé en comité syndical d'atlantic'eau le 28 janvier 2022 puis le 16 septembre 2022, pour tenir compte des remarques du SAGE.



NORT-SUR-ERDRE

Arrêté préfectoral et réseau de suivi d'azote

Pour faire face à la dégradation de la qualité des eaux prélevées au Plessis-Pas-Brunet sur le paramètre nitrates et la présence des métabolites du S-métolachlore, des actions ont été lancées par atlantic'eau:

- La révision de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique de mise en place des Périmètres de Protection des Captages du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre datant du 25 septembre 2001. Les marchés des études préalables ont été signés le 24 août 2022 et leurs contenus ont été présentés en fin d'année aux acteurs locaux (collectivités, associations, agriculteurs...). Cette révision permettra également de prendre en compte les nouvelles connaissances acquises depuis : modélisations du fonctionnement de la nappe, projets ayant émergé dans l'AAC, micropolluants...
- La mise en place d'un réseau de suivi de l'azote dans les parcelles de la zone de contribution principale depuis 2021. Il permet de mieux connaître la dynamique de l'azote dans les sols de la zone de captage, en fonction des rotations pratiquées, de la couverture des sols et des pratiques de fertilisation et d'estimer la perte d'azote par lessivage... Le projet se poursuivra jusqu'à obtention du résultat de reliquats d'azote compatible avec l'amélioration de la qualité de la nappe.

Origine de l'eau :

50% nappes alluviale

autres nappes souterraines

23% eaux superficielles

Des études et travaux sur la ressource en eau

MASSÉRAC

Réalisation d'un nouveau forage d'exploitation

Des travaux de réalisation d'un troisième ouvrage de captage ont été réalisés à l'automne 2022 au droit du champ captant de Massérac.

Les tests de pompage réalisés à l'issue des travaux ont montré une productivité nettement inférieure au débit escompté.

Une opération de décolmatage intensif en couplant différentes méthodes est programmée au cours du printemps 2023.



Nouveau forage à Massérac

La production d'eau potable



En 2022, 38,7 millions de mètres cubes d'eau ont été produits par les 14 unités de production réparties sur l'ensemble du territoire Bonne-Fontaine 1,9 d'atlantic'eau. Le Paradet 0,9 Paimbu Pays de la Mée Usine Interdep Les Feuga Région de Pont-Château Saint-Gildas Bovieux Région de Nort-Sur-Erdr 14 Trigodet 0,2 Les Perrières 2,3 2,3 égion d'Ancen Bocquéhand 7.8 Plessis-Pas-Brunet La Janvraie Bassin de Ile Delage Usine de sse-Goulaine Basse 1,1 Les Gâtineaux La Roche Pays de Retz **lartin** par les usines de Loire-Atlantique ou hors département en 2022 Les Chaumes Origine de l'eau et volume produit (millions m³/an) Vignoble Grandlieu Faux Eaux de nappes Faux Unité de production gérée par superficielles alluviales souterraines Atlantic'eau 2,3 ou le SAEP Vignoble-Grandlieu

Les unités de production

En 2022, on note une augmentation de 1 % du volume produit par rapport à 2021. **38,7** millions de m³ (Mm³) couvrent **85,2** % des besoins du territoire et proviennent pour **55,8** % de l'unité de Basse–Goulaine. L'achat en gros aux collectivités voisines permet de couvrir le reste des volumes nécessaires.

Les évènements et les variations de production remarquables de l'année 2022 sont les suivants :

- 30 000 m³ ont été produits en plus par rapport à 2021 par l'unité de production de Machecoul afin de soutenir Vendée Eau pendant la période de sécheresse.
- La production de l'unité de Trigodet s'est élevée à 1,4 Mm³ soit une augmentation de 11 % par rapport à 2021 pour assurer le débit sanitaire de la canalisation de sécurisation du territoire mise en service en 2021.

Collectivité voisine d'atlantic'eau

 La production de l'usine de Basse-Goulaine est stable à 21,6 Mm³ alors que celle du Maupas, également propriété du syndicat Vignoble-Grandlieu a augmenté de 20%, passant à 188 000 m³.



La qualité de l'eau sous surveillance

Afin de garantir la qualité de l'eau consommée par les abonnés, des prélèvements sont effectués toute l'année sur l'eau brute, l'eau produite et l'eau distribuée sur l'ensemble du territoire d'atlantic'eau.

La surveillance de l'eau potable est régulière et s'exerce à 2 niveaux :

- le contrôle sanitaire au titre de la sécurité sanitaire des populations, confié aux Agences Régionales de Santé (ARS), qui interviennent en application de directives européennes et du Code de la santé publique,
- le suivi par la personne responsable de la production et/ou distribution de l'eau via les exploitants.

Les nombreuses analyses réalisées portent sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques, afin de s'assurer du respect des exigences de qualité réglementaires et de la sécurité sanitaire du consommateur.

En 2022, l'ARS a réalisé 2 833 prélèvements et les exploitants 2 026 pour analyser entre autres turbidité, nitrates, fer, carbone organique total (COT), pesticides, bactéries coliformes...

Il en résulte deux indicateurs réglementaires : les taux de conformité bactériologique et physico-chimique qui permettent de donner une mesure statistique de la qualité de l'eau potable.

	2020	2021	2022
Taux de conformité bactériologique	99,9%	99,9%	99,9 %
Taux de conformité physico-chimique	94,3%	96,6%	97,7 %

Les taux de conformité 2022 s'améliorent comparés à 2021. Les non-conformités physico-chimiques mesurées se rapportent principalement à la présence de la molécule ESA-métolachlore sur les unités de production de Nort-sur-Erdre et de Saint-Sulpice-des-Landes. Cette dernière a été mise à l'arrêt en octobre 2022. Des dépassements ponctuels en nitrates sur le territoire de Nort-sur-Erdre ont également été mesurés

La future unité de production de Massérac

En 2016, des dépassements en ESA-métolachlore avaient été identifiés en sortie de l'unité de production de Paimbu à Massérac. En 2020, l'usine a été équipée d'un traitement au charbon actif en grains provisoire pour respecter la limite de qualité de 0,1 µg/L en ESA-métolachlore.

Afin d'améliorer durablement la qualité de l'eau distribuée, atlantic'eau a lancé la construction d'une nouvelle usine permettant le traitement des pesticides.

Après une étude réalisée en 2020, le projet de filière suivant a été défini :

- Fonctionnement plus souple avec la possibilité d'alimenter l'usine avec 1, 2 ou 3 captages
- Traitement au charbon actif micro-grain
- Sécurisation électrique des installations avec la mise en place d'un groupe électrogène
- Mise en place d'une centrale photovoltaïque en toiture du nouveau bâtiment.

Le 9 novembre 2022, le marché de conception réalisation de rénovation de l'unité de production a été attribué au groupement SAUR/CNR/COMPERE/ACTEMIUM pour un montant de 3,9 M€ HT.

Le planning prévisionnel prévoit un début des travaux le 30 mai 2023 et une mise en service en octobre 2024.



Future usine de Massérac



La recherche sur la qualité de l'eau

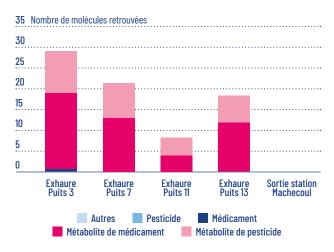
Approfondir sa connaissance sur la qualité de l'eau distribuée aux abonnés et mieux appréhender l'efficacité des traitements des usines est une des volontés d'atlantic'eau. C'est pourquoi de nombreuses analyses ont été réalisées sur l'intégralité du territoire d'atlantic'eau dans le cadre du projet Hydroscreen porté par le laboratoire LODIAG.

Si la plupart des sites étudiés démontraient une bonne qualité d'eau distribuée, d'autres demandaient une investigation plus poussée pour mieux comprendre les résultats obtenus comme sur l'unité de production de Machecoul.

Analyses Hydroscreen

Les analyses réalisées par méthode de screening par LODIAG mettent en évidence les molécules présentes dans l'eau (environ 850 micropolluants recherchés). Elles ont montré que les molécules détectées dans les eaux des différents forages alimentant l'usine de Machecoul ne sont plus présentes dans l'eau traitée.

Conclusion: Le traitement au charbon actif de l'unité de Machecoul est efficace sur les molécules analysées par cette méthode de screening.



^{*} métabolite = produit de transformation d'une molécule lié à des interactions avec l'environnement à rajouter en petit en dessous du graphe.

Les bioessais

Les bioessais permettent de détecter les effets toxiques d'un mélange de substances chimiques sur des organismes vivants ou lignées cellulaires en les mettant en contact avec l'eau. Ceux réalisés par TAME-WATER dans le cadre du projet Hydroscreen ont fait ressortir des effets de forte toxicité sur les champignons mais une absence de toxicité sur les cellules humaines ainsi qu'une absence de perturbation endocrinienne ou de stress de la cellule.

Conclusion: Des effets sont observés sur les champignons malgré l'absence de molécule démontrée par les analyses dans l'eau traitée. Cet effet de l'eau traitée laisse supposer la présence d'autres molécules non recherchées ou d'un effet cocktail

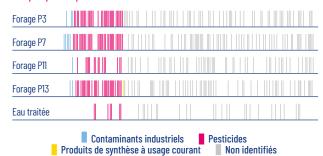
enec	COCKIGIL	Exhaure Puits 3	Exhaure Puits 7	Exhaure Puits 11	Exhaure Puits 13	Sortie staion Machecoul
	TG - Bactérie sauvage	0	0	0	0	0
	TG - Bactérie sensible	-1	-2	-2	-2	-2
	TG - Algue sauvage	0	0	0	0	0
ité ale	TG - Algue sensible	0	0	0	0	0
Toxicité Générale	TG - Levure sauvage	0	0	0	0	0
H-65	TG - Levure sensible	-1	-1	-1	-1	-1
	TG - Champignon	-3	-3	-2	-3	-3
	TG - Cellules humaines globules blancs	0	0	0	0	0

0 : Référence -1 : Effet faible mais significatif -2 : Effet moyen -3 : Effet fort

Empreinte chimique

Afin d'identifier les molécules susceptibles d'engendrer cet effet anti-fongique, des analyses non-ciblées, qui permettent de détecter sans *a priori* l'ensemble des molécules présentes dans un échantillon (entre 4 000 et 100 000 molécules), ont été réalisées par LODIAG et Veolia.

Conclusion: L'empreinte chimique de l'eau traitée a fait ressortir 475 molécules, que le screening ne détectait pas, dont 3 fongicides, l'oxadixyl, la fenamidone et le fenpropimorphe.



Conclusion générale et suite envisagée: Ces recherches montrent l'intérêt de coupler les techniques analytiques et biologiques pour la surveillance de la qualité des eaux. Pour continuer les recherches, les fongicides pourront être testés individuellement sur les bioessais pour voir si un effet aussi marqué est retrouvé. Si cet effet n'est pas retrouvé, il pourrait s'agir d'un effet cocktail. Les investigations vont donc se poursuivre et les expériences pourront être reproduites plusieurs fois.

Le transport d'eau potable



Afin d'assurer les besoins en eau du sud de son territoire, atlantic'eau est propriétaire d'ouvrages de transport d'eau potable.

- Feeder

••• Tracés des futures sécurisations du Transport Sud Loire

Territoire sud-Loire d'atlantic'eau

Le transport de l'eau, c'est :

191_{km}

de feeders, conduites qui assurent le transfert de l'eau depuis la sortie des unités de production vers les réseaux de distribution réservoirs sur tour et bâches au sol d'une capacité totale de 22 700 m³ avant toute distribution

stations de reprise et surpression sur les feeders

pour la traversée de la Loire (entre

Vigneux-de-Bretagne et Rouans) au

Groupement DENYS France / Concept'O

pour un montant global de 9 498 320 €.

Ouvrages de transport d'eau potable LES VERRERIES (Vertou) Réservoir / 2 500 m³ LA HARDIÈRE (Saint-Père-en-Retz) BOIS BRÛLÉ (Basse-Goulaine) Sphère / 2 400 m³ Réservoir / 1000 m³ LA GARENNE (Rouans) Surpression / 1500 m³/h Réservoir / 5 000 m³ LES PEGERS (Vertou) Sphères / 2 400 m³ x 2 LES BRANDIÈRES (La Haie-Fouassière) Réservoir / 2 000 m³ Bâche / 5 000 m³ Surpression / 720 m³/h 1 Unité de production de Basse-Goulaine Par décision du bureau syndical du (SAEP Vignoble-Grandlieu) 7 décembre 2022, atlantic'eau a attribué 2 Unité de production des Gâtineaux le marché de conception-réalisation d'un forage et pose d'une canalisation 3 Unité de production de Machecoul

La distribution d'eau potable



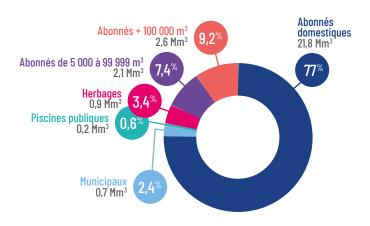
Répondre à la demande grandissante en eau potable est un enjeu essentiel, aussi atlantic'eau suit de près les évolutions de consommation.

Consommation des abonnés d'atlantic'eau

En 2022, **28,3 millions de m³ (Mm³)** ont été facturés sur le territoire d'atlantic'eau, ce volume d'eau a été consommé par les abonnés domestiques mais également par les abonnées industriels ou municipaux.

Répartition des consommations par type d'abonnés

Les abonnés domestiques consommant moins de 5 000 m³/ an représentent la plus grande part de consommation d'eau du territoire avec 77% de l'eau consommée en 2022.

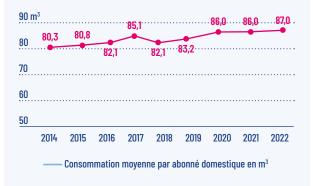


À des fins de cohérence et de comparaison possible sur une année complète d'exploitation, les données de cette page ont été établies en considérant une reprise de la compétence distribution par CSMA au 1^{er} janvier 2022.

Les abonnés domestiques

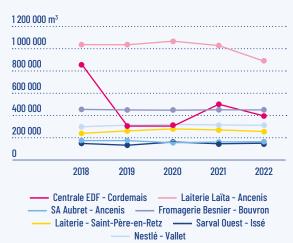
Le volume d'eau facturé aux abonnés domestiques s'est élevé à 21,8 Mm³, en diminution de 4,7 % par rapport à 2021 (22,9 Mm³). Cette baisse s'explique par le départ de 14 communes d'atlantic'eau vers CSMA.

En 2022, la consommation moyenne annuelle d'un abonné domestique augmente légèrement par rapport à 2021 avec 87 m³.



Les industriels

Les consommations supérieures à 100 000 m³ ont diminué de 9 %, soit de 260 000 m³ en 2022. On note notamment la diminution de consommation de la centrale de Cordemais de 95 000 m³ et de celle de la laiterie d'Ancenis de 140 000 m³ par rapport à 2021. Les économies d'eau de la Laiterie d'Ancenis sont liées à des modifications de process de production.



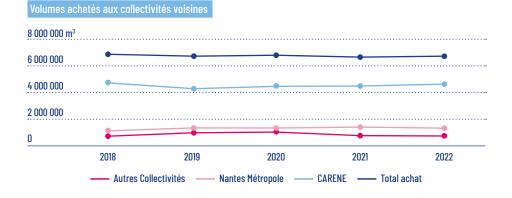


Échanges avec les collectivités voisines d'atlantic'eau

Pour couvrir ses besoins en eau et en complément des unités de production du territoire, atlantic'eau s'approvisionne en eau auprès de collectivités voisines. En contrepartie, le syndicat soutient les besoins en eau de ses partenaires.

Achat d'eau

En 2022, les achats d'eau ont permis de couvrir 14,3 % des besoins répartis sur 66 points d'échange. **6,7 millions de m³** d'eau ont été achetés, dont 4,6 Mm³ à la CARENE et 1,4 Mm³ à Nantes Métropole. Le volume global acheté a augmenté de 0,6 % par rapport à 2021. Ceci peut-être lié à l'augmentation des besoins en eau sur le territoire d'atlantic'eau pendant la période de forte chaleur 2022.



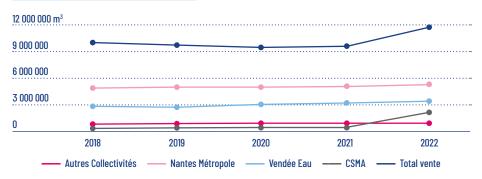
Vente d'eau

Les ventes d'eau ont augmenté de 24,3 % en 2022 pour atteindre un volume de près de **11,9 millions de m³** d'eau sur un peu plus de 70 points de vente, à destination principalement de Nantes Métropole pour 5,3 Mm³, Vendée Eau pour 3,5 Mm³ et CSMA pour 2,2 Mm³.

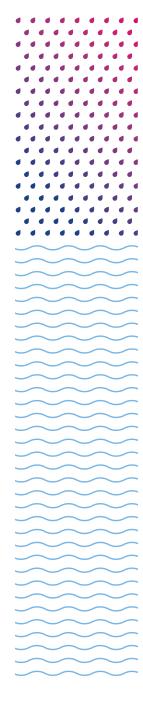
Cette forte augmentation s'explique par le transfert de la compétence «distribution de l'eau potable» à Clisson Sèvre et Maine Agglo qui a étendu son territoire dépendant exclusivement d'achats d'eau à atlantic'eau.

Atlantic'eau a également soutenu de façon plus importante les collectivités voisines du fait de la sécheresse 2022.





À des fins de cohérence et de comparaison possible sur une année complète d'exploitation, les données de cette page ont été établies en considérant une reprise de la compétence distribution par CSMA au 1er janvier 2022.



La performance du réseau

La performance hydraulique met en évidence les pertes en eau sur le réseau de distribution.

Elle est mesurée par les 3 indicateurs suivants : le rendement de réseau, l'indice linéaire de perte (ILP) et l'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC).

Ces indicateurs comparent le volume d'eau consommé par les usagers au volume d'eau introduit dans le réseau de distribution.

Avec une valeur de **1,44 m³/j/km** en 2022 pour l'ILP et une valeur de **88,3%** pour le rendement de réseau, les indicateurs hydrauliques reflètent un réseau globalement en bon état. Le transfert de 14 communes depuis atlantic'eau vers CSMA

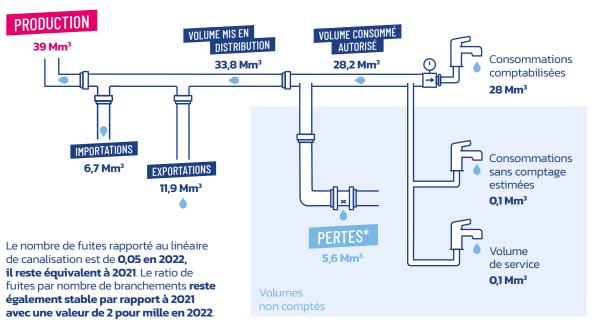
en milieu d'année et des difficultés dans la première relève de SAUR sur les territoires de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois et Guémené-Penfao ne sont pas sans conséquence sur l'établissement de ces indicateurs 2022 et peuvent en partie expliquer des résultats moins satisfaisants.

Des actions sont mises en œuvre en continu pour limiter les pertes en eau : la recherche de fuites, le renouvellement des réseaux, la sectorisation...

De plus, les contrats d'exploitation fixent un objectif de performance hydraulique dont la valeur cible varie d'un secteur à un autre.

Une pénalité est appliquée si elle n'est pas atteinte.

Performance du réseau sur 365 jours



* PERTES = fuites, précision des comptages et des estimations, consommations non autorisées

	2018	2019	2020	2021	2022
Rendement du réseau de distribution (%)	88,9	89,9	89,3	88,2	88,3
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km) – ILVNC – hors feeders	1,31	1,27	1,27	1,34	1,48
Indice linéaire de pertes (m³/j/km) – ILP – hors feeders	1,24	1,21	1,23	1,29	1,44
Nombre de fuites hors casses	1078	1035	1137	1 110	1 151

À des fins de cohérence et de comparaison possible sur une année complète d'exploitation, les données de cette page ont été établies en considérant une reprise de la compétence distribution par CSMA au 1^{er} janvier 2022.



Le patrimoine d'atlantic'eau

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau rénove ou renouvelle ses infrastructures chaque année.

Le renouvellement du réseau

Chaque année, c'est atlantic'eau qui programme et pilote le renouvellement du réseau sur l'ensemble de son territoire afin de le maintenir en état et d'en améliorer l'étanchéité.

Ainsi en 2022, sur 10 336 km de réseaux, ce sont **56,04 km** qui ont été renouvelés, avec le concours de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Union Européenne via les plans France Relance et NextGenerationEU, soit un taux moyen de renouvellement sur 5 ans de **0,61 %.** Ce taux est dans la moyenne nationale.

	2020	2021	2022
Linéaire renouvelé en km	59,43	66,94	56,04
Taux de renouvellement des réseaux en %	0,63	0,60	0,61

Montant engagé à fin 2022

13,9м€нт

Des travaux non programmables

Certaines opérations sont des travaux non programmables dont le financement est assuré pour tout ou partie par des tiers. Elles sont réalisées, soit directement sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, soit, dans le cas des lotissements, sous maîtrise d'ouvrage privée, selon le cahier des charges d'atlantic'eau. Ces réseaux sont ensuite intégrés au patrimoine d'atlantic'eau.

Montant engagé à fin 2022

1,5м€нт

Les études et travaux sur les usines et ouvrages

En 2022, la rénovation des réservoirs de Derval et de la Bazouinière au Louroux-Bottereau ainsi que la construction de la surpression de la Harlière à Bouvron ont été achevées.

Montant engagé à fin 2022

2,6 м€ нт

Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale

D'une valeur de 118/120. il traduit :

- Une très bonne connaissance du réseau au travers d'un SIG (système d'information géographique) gérant le plan des réseaux, leur inventaire (diamètre, âge, matériau...) et des éléments de réseaux (vannes, ventouses...) de façon régulière et organisée
- Une programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement



Service à l'abonné : qualité et équité

Assurer la continuité du service 24h/24, garantir l'égalité des usagers devant le service, tels sont les engagements d'atlantic'eau inscrits dans le règlement de service.

Facturation du service

Le service public de l'eau couvre plusieurs prestations. La première est la fourniture d'eau potable au robinet. Cette consommation est facturée semestriellement et comprend :

- une part abonnement fixe, facturée d'avance par semestre,
- une part consommation variable en fonction de la consommation mesurée lors de la relève annuelle des compteurs d'eau.

Les prix unitaires sont les mêmes pour tous les abonnés. L'assainissement, la redevance Agence de l'eau et la TVA (5,5%) sont facturés conjointement.

Les autres prestations, telles que la réalisation de branchements neufs ou la vérification du bon fonctionnement du compteur, sont facturées sur la base d'un bordereau de prix unique établi à l'échelle du territoire d'atlantic'eau et en vigueur depuis le 1er janvier 2017. Ainsi, un branchement est facturé au même tarif pour chaque usager.

Mensualisation:

55%

(54% en 2021)

des abonnés ont choisi la mensualisation en 2022. Ils ne reçoivent qu'une seule facture annuelle de régularisation. Contribue à la lutte contre les impayés en facilitant la gestion du budget des ménages.

Recouvrement des factures

Les abonnés disposent d'un délai de 15 jours à la réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau.

Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation d'eau potable dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

L'évolution des impayés à l'échelle du territoire d'atlantic'eau

	2020	2021	2022
Taux d'impayés N-1 en%	1,06	1,28	0,96
Montant TTC admis en non valeur ou en créance éteinte (tous exercices confondus) au cours de l'année N en euros	85 522	160 722	149 697

Le taux d'impayés d'**0,96** % mesure le montant des factures restant impayées (dossiers Banque de France, liquidations judiciaires...) auprès de l'exploitant au 31/12/2022 sur le montant total facturé en 2021.

Par ailleurs, en 2022, atlantic'eau a renoncé à recouvrer 149 697 € TTC (tous exercices confondus) au titre des admissions en non-valeur ou créances éteintes (suite à des décisions juridiques extérieures ou recouvrements infructueux).

Le montant total restant à recouvrer, tous exercices confondus, atteint ainsi la somme de 783 679€ TTC au 31 décembre 2022. Il était de 972 877€ TTC à fin 2021.





Autres indicateurs de la relation aux abonnés

Réclamations

Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeur, goût, couleur), la qualité de service (pression, fuite avant compteur, travaux...), la facturation (m³ facturé, paiement...).

Le nombre de réclamations écrites reçues, notamment sur la qualité de l'eau à Nort-sur-Erdre, a augmenté par rapport à 2021.

Réclamations			
	2020	2021	2022
Taux de réclamations écrites pour 1 000 abonnés	1,47	1,51	1,99
Nombre de réclamations	383	401	537*

 reçues par l'exploitant : 349 reçues par atlantic'eau : 188

Interruptions de service non programmées

Les interruptions non programmées concernent les coupures d'eau (interruption totale de la fourniture d'eau) liées au fonctionnement du réseau public pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il s'agit le plus souvent d'une fuite sur le réseau, plus rarement d'un problème de qualité d'eau. Le taux d'occurrence 2022 est de **2,1** ce qui traduit un service de bonne qualité.

Interruptions de service			
	2020	2021	2022
Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées pour 1000 abonnés	2,6	2,6	2,1
Nombre d'interruptions de services non programmées	649	648	557

Fuites après compteurs

La loi Warsmann permet à l'abonné d'obtenir un plafonnement de sa facture à hauteur de deux fois sa consommation moyenne si une consommation anormale est observée.

Le bénéficiaire doit toutefois préciser la localisation et la nature de la fuite et fournir un justificatif de réparation réalisée par un professionnel de plomberie.

Atlantic'eau a voté des conditions plus favorables que la loi en étendant la prise en compte de ces surconsommations aux fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage, par l'application d'un tarif fuite.

Volumes fuites en m³			
	2020	2021	2022
Volume accordé au tarif fuite	21 288	34 516	25 959
Volume abandonné pour fuite	520 174	417 751	334 465

L'impact financier de ces mesures est d'environ 240 000 € pour atlantic'eau.

BON À SAVOIR

En avril 2022, un sondage sur la perception de la qualité de l'eau a été mené auprès des abonnés d'atlantic'eau afin de mesurer le niveau de confiance dans l'eau distribuée et d'évaluer le niveau d'information des habitants.

Les conclusions sont les suivantes :

- 76 % des répondants ont confiance dans la qualité de l'eau
- 6,5 sur 10 verres consommés sont de l'eau du robinet
- Le goût de l'eau et les pesticides dans l'eau sont les sujets qui préoccupent majoritairement
- L'enquête fait ressortir un souhait d'être mieux informé sur la qualité de l'eau

Enquête complète à retrouver sur www.atlantic-eau.fr



Financement du service

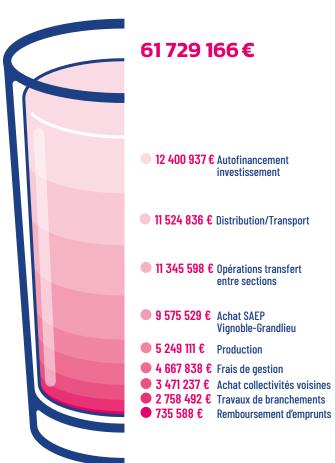


La mutualisation des moyens permet à atlantic'eau de maintenir le tarif de vente d'eau aux particuliers tout en répondant à ses besoins d'investissements.

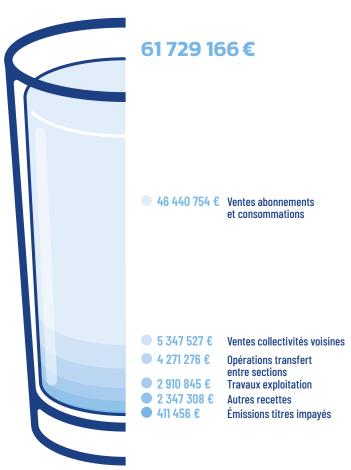
Bilan financier 2022

Section exploitation

Dépenses du service eau potable



Recettes du service eau potable



Les ventes d'eau aux abonnés représentent 75,2% des recettes, celles aux collectivités voisines 8,7%.

Les achats d'eau représentent 21,1% des dépenses, dont 15,5% pour le seul achat au SAEP Vignoble-Grandlieu.

La rémunération des exploitants (Saur, Veolia) représente 25,6 % des charges du service.

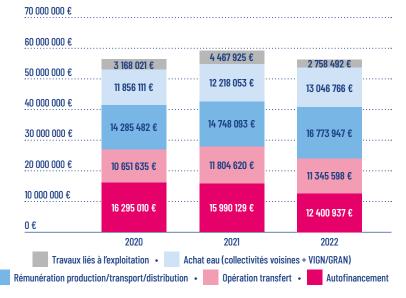
Les dépenses/recettes pour travaux de branchements ont diminué en 2022, une baisse de l'activité a été observée sur l'ensemble des territoires d'atlantic'eau. L'autofinancement pour investissement représente 20,1 % des dépenses avec 12,4 millions d'euros affectés au financement des investissements : renouvellement des réseaux, rénovation des ouvrages, extension des réseaux.

Les opérations de transfert entre sections représentent l'amortissement annuel des biens et des subventions d'atlantic'eau.

La reprise de la compétence « distribution de l'eau potable » par CSMA modifie plusieurs champs de dépenses et de recettes du budget d'atlantic'eau.



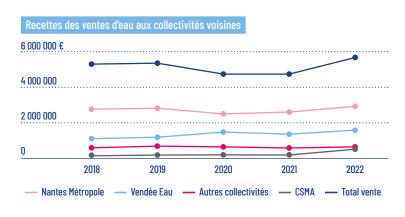




En 2022, les dépenses pour la rémunération production, transport et distribution des délégataires ont augmenté de près de 2 millions d'euros. Cette hausse résulte des tarifs contractuels des nouveaux contrats de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois - Guémené-Penfao et du Pays de la Mée, qui bénéficiaient de conditions économiques avantageuses.

Frais d'achat d'eau auprès des collectivités voisines 5 000 000 € 4 000 000 2 000 000 1 000 000 2 018 2019 2020 2021 2022

— CARENE — Nantes Métropole — Autres Collectivités — Total achat



Les graphiques présentés ci-dessus prennent en compte un transfert de la compétence distribution de l'eau vers CSMA au 01/07/2022.

Endettement

Encours

L'encours de la dette d'atlantic'eau au 31 décembre 2022 est de 35,6 M€, en baisse de 9% par rapport à 2021. Il représente ainsi 141 € par abonné contre 147€ en 2021.

Répartition des emprunts :

- travaux pour 34,4 M€,
- locaux pour 1,2 M€.

Durée d'extinction

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau est de **1,9 ans** contre 1,7 en 2021.

La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser les emprunts contractés si la totalité de l'autofinancement était consacrée à ce remboursement. Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

Coopération décentralisée

Le programme « Apporteurs d'eau » de l'association Transmad subventionné par atlantic'eau à hauteur de 25 000 € vise à renforcer les modes et les moyens d'intervention pour l'accès à l'eau potable dans le sud-ouest de Madagascar, une zone géographique durement frappée par la sécheresse et le changement climatique.

L'objectif est de déployer dans une bande littorale de 70 km un système de surveillance de la ressource de 15 forages réalisés dans des villages équipés et appuyés par l'association. Sur le plan technique, atlantic'eau assure le cadrage de l'opération et l'expertise hydrogéologique. Il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement des nappes et de surveiller leur niveau afin de répondre aux besoins tant domestiques qu'agricoles sans menacer la ressource.



Une hausse maîtrisée des tarifs en 2023

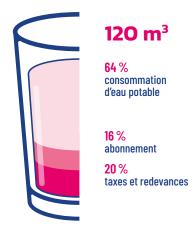
Au vu du contexte de forte inflation, le comité syndical d'atlantic'eau a décidé de relever les tarifs d'eau potable :

- Maintien des tarifs de la prime d'abonnement,
- Hausse de 3 % pour les tarifs de la consommation des tranches 1 et 2 (moins de 1 000 m³ par an) et du tarif fuite,
- Hausse de 4 % pour les tarifs des gros consommateurs (tranches 3 et 4, plus de 1 000 m³ par an) et du tarif herbage.

À compter du 1er janvier 2023, le tarif s'établit ainsi à 2,07 € TTC par m³ (redevance agence de l'eau et TVA incluses), sur la base d'une facture de 120 m³ correspondant à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.

Les tarifs n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2013. La prime d'abonnement pour les consommateurs domestiques avait même été baissée de 35 % ces dernières années.

Décomposition d'une facture d'eau de 120 m³ au 1er janvier 2023



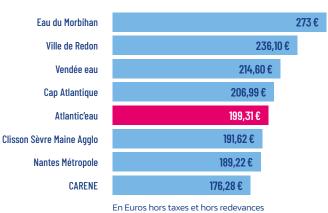
Facture type atlantic'eau : décomposition du tarif au 1º janvier 2023 (diamètre compteur 15-20 mm)

Part Collectivité - atlantic'eau	FACTURE 30 M ³	FACTURE 50 M ³	FACTURE 90 M ³	FACTURE 120 M ³
Abonnement	39,71€	39,71€	39,71€	39,71€
Consommation	39,90€	66,50€	119,70 €	159,60€
Part Agence de l'eau - Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	9,00€	15,00€	27,00€	36,00€
TVA 5,5%	4,87€	6,67€	10,25 €	12,94€
TOTAL	93,48 €	127,88 €	196,66€	248,25€
Prix au m³ HT (part atlantic'eau)	2,65€	2,12 €	1,77 €	1,66 €
Prix au m³ TTC (facture totale)	3,12 €	2,56 €	2,19 €	2,07€

Comparatif du tarif 2023 des collectivités voisines

Le tarif de vente d'eau varie d'une collectivité à l'autre. En effet, il dépend de plusieurs paramètres : le caractère rural ou urbain du territoire, la densité des abonnés, l'accès aux ressources, la technicité des filières de traitement, le niveau d'investissement et la politique tarifaire de la collectivité...

Les factures 2023 comparées correspondent à une consommation annuelle de 120 m³.



Annexes





Annexe 1

Indicateurs réglementaires Décret du 2 mai 2007 (CGCT annexe V aux articles D,2224-1 et suivants)

Indicateur	Code	atlantic'eau 2022
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	538 820
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	D102.0	2,07€
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.O	1 jour ouvré
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	99,9 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	97,7 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	P103.2B	118
Rendement du réseau de distribution	P104.3	88,3 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,48
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,44
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,61 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	79 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	2,1 %
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	95,8 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	1,9 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	P154.0	0,96 %
Taux de réclamations écrites	P155.1	1,99



Annexe 2

Information sur les contrats d'exploitation de distribution

Territoire	Rémunération distribution 2022 - €/Abonné
Région d'Ancenis	57,30 €*
Bassin de Campbon	71,70 €*
Communauté de Communes Sud Estuaire	54,90 €*
Grandlieu	58,50 €*
Vignoble	30,90 €*
Pays de La Mée	63,40 €*
Région de Nort-sur-Erdre	50,20 €*
Pays de Retz	59,80 €*
Région de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao	65,60 €*
Sillon de Bretagne	48,00 €*
Val Saint-Martin	54,30 €*

^{*} valeur provisoire

Les niveaux de rémunérations constatées dépendent de la densité des abonnés sur le territoire et leur consommation, de la complexité technique de la distribution, ainsi que de l'ancienneté ou de la durée des contrats d'exploitation.

Annexe 3

Grille tarifaire

Tarifs de base au 1er janvier 2023

Tarifs de base

Prime d'abonnement annuelle modulée selon le diamètre du compteur

15 mm	39,71€
20 mm	52,10 €
30 mm	108,24€
40 - 50 mm	172,98 €
60 mm	302,44€
80-100 mm	529,54€
150 mm	928,56 €

Consommation

0 - 150 m³/an	1,33 €/m³
151 - 1 000 m³/an	1,44 €/m³
1 001 - 10 000 m³/an	1,16 €/m³
au-delà de 10 000 m³/an	1,13 €/m³

Autres tarifs

Fuites

0,64 €/m³	

Branchement supplémentaire d'herbage

Prime d'abonnement annuelle	33,31€
Consommation	1,16 €/m³



Annexes

Annexe 4

Productions sur le territoire d'atlantic'eau

Territoire/syndicat producteur	Unité produisant de l'eau	2020	2021	2022	Prix 2022*
Région d'Ancenis		5 375 914 m³	5 374 925 m ³	5 437 263 m3	0,3417 €/m³
	lle Delage (Ancenis)	5 303 190 m ³	5 299 859 m³	5 384 455 m³	
	Les Feugas (St Sulpice des Landes)	72 724 m³	75 066 m³	52 808 m³	
	Freigné	000 m ³	000 m ³	000 m ³	
SAEP de Vignoble-Grandlieu		21 515 965 m ³	21 720 271 m ³	21 798 795 m ³	0,4099 €/m³
	Le Maupas (St-Philbert- de-Grandlieu)	67 743 m³	156 376 m³	188 053 m³	
	Basse-Goulaine	21 448 222 m ³	21 563 895 m ³	21 610 742 m ³	
Région de Guémené-Penfao	Paimbu (Massérac)	619 374 m ³	895 493 m³	890 205 m ³	0,4356 €/m³
Pays de la Mée	Bonne-Fontaine (Soulvache)	1 798 617 m³	1 849 594 m³	1908 297 m³	0,1957 €/m³
Région de Nort-sur-Erdre		5 568 045 m ³	5 456 458 m ³	5 593 574 m ³	0,2148 €/m³
	Les Perrières (Saffré)	2 191 341 m ³	2 194 270 m ³	2 271 533 m ³	
	Plessis-Pas-Brunet (Nort-sur-Erdre)	2 393 571 m ³	2 300 045 m ³	2 322 008 m ³	
	La Janvraie (St-Mars-du-Désert)	983 133 m³	962 143 m³	1 000 033 m³	
Pays de Retz	Les Chaumes (Machecoul)	122 O23 m³	315 552 m³	342 881 m³	0,3774 €/m³
Pontchâteau St-Gildas-des-Bois		1 483 950 m³	1 480 143 m³	1 604 681 m ³	0,1815 €/m³
	Bovieux (Missillac)	176 762 m³	175 524 m³	158 823 m³	
	Trigodet (St-Gildas-des-Bois)	1 307 188 m³	1 304 619 m³	1 445 858 m³	
Région du Val Saint Martin	Les Gâtineaux (St-Michel-Chef-Chef)	1 219 913 m³	1244 680 m³	1 125 124 m³	0,5315 €/m³
	TOTAL	37 703 801 m ³	38 337 116 m ³	38 700 820 m ³	

^{*} comprend les charges d'exploitation et les redevances





Achats et ventes aux collectivités voisines d'atlantic'eau

Volumes achetés	2020	2021	2022*	Tarif 2022
CARENE	4 456 005 m ³	4 512 746 m ³	4 622 512 m ³	0,57 €
Nantes Métropole	1 358 113 m³	1 395 507 m ³	1 378 232 m³	0,56 €
CAP ATLANTIQUE	236 176 m³	236 901 m ³	264 988 m³	0,61 €
Vendée Eau	246 430 m³	260 425 m³	37 411 m³	0,46 €
Redon Agglomération	532 591 m³	282 452 m³	394 099 m³	0,68 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	-	-	26 438 m³	non définitif
Eau du Morbihan	4 009 m³	4 993 m³	9 460 m³	0,66 €
Autres Collectivités	3 424 m³	4 364 m³	2 310 m ³	0,58€
atlantic'eau	6 836 748 m³	6 697 388 m³	6 735 450 m ³	

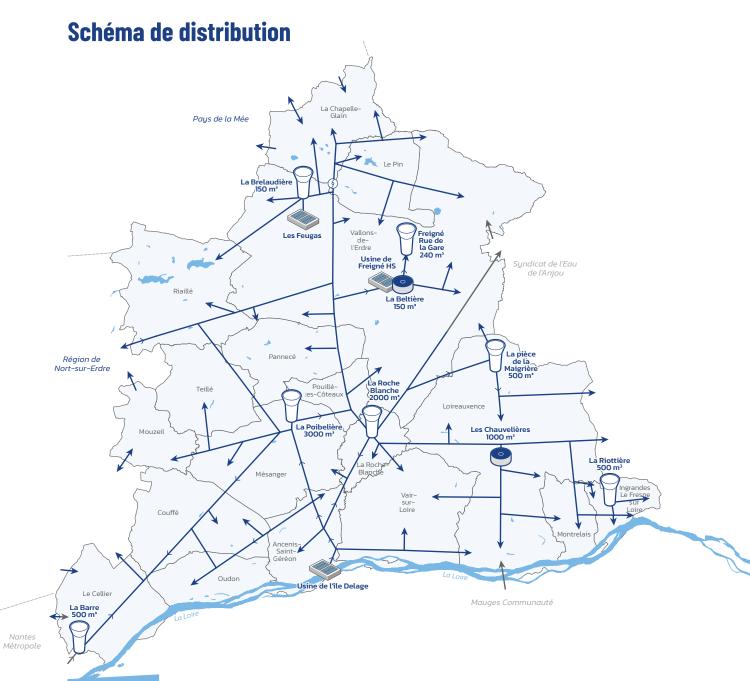
^{*} Les données présentées ci-dessus prennent en compte un départ de CSMA au 01/01/2022.

Volumes vendus	2020	2021	2022*	Tarif 2022
Nantes Métropole	5 032 309 m ³	5 069 603 m ³	5 345 430 m ³	0,56 €
Vendée Eau	3 073 300 m ³	3 206 782 m ³	3 461 862 m ³	0,46 €
Clisson Sèvre et Maine Agglo	436 251 m ³	434 945 m³	2 201 217 m ³	non définitif
Collectivités du Maine et Loire	394 974 m³	371 629 m ³	383 251 m ³	0,64 €
SIAEP de la Forêt du Theil	337 976 m³	339 324 m³	332 192 m ³	0,86 €
Eau du Morbihan	991 m³	721 m³	1 010 m³	0,66 €
CARENE		157 443 m³	184 568 m³	0,57 €
atlantic'eau	9 404 185 m³	9 580 447 m³	11 909 530 m ³	

^{*} Les données présentées ci-dessus prennent en compte un départ de CSMA au 01/01/2022.

(Région d') Ancenis





EN 2022



Nombre d'abonnés

27 252



Nombre d'habitants

61387

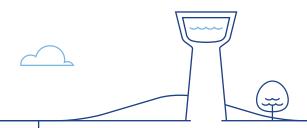


km de réseau hors feeder

1 418



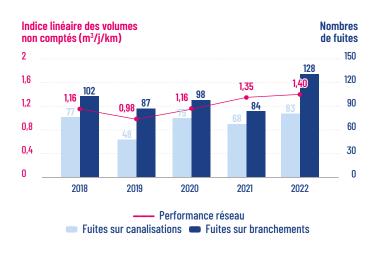
Unité de production d'Ancenis

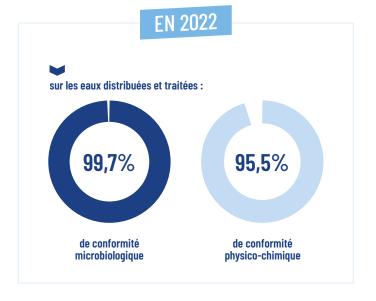


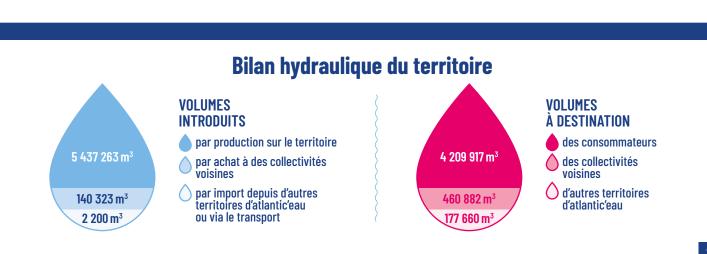
Nombre d'abonnés

Communes	2021	2022
Ancenis-Saint-Géréon	5 829	5 838
Couffé	985	991
Ingrandes - Le Fresne sur Loire	1329	1339
La Chapelle-Glain	402	404
La Roche-Blanche	497	503
Le Cellier	1628	1654
Le Pin	354	360
Loireauxence	3 381	3 413
Mésanger	1939	1980
Montrelais	363	362
Mouzeil	778	812
Oudon	1670	1708
Pannecé	565	569
Pouillé-les-Coteaux	393	395
Riaillé	1041	1058
Teillé	732	746
Vallons-de-l'Erdre	3 054	3 092
Vair-sur-Loire	1992	2 028
TOTAL	26 932	27 252

Performances du réseau



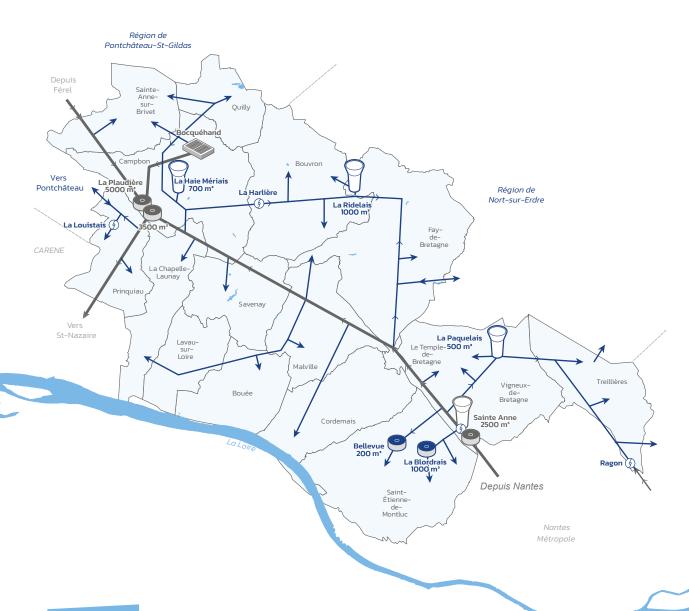




Campbon / Sillon-de-Bretagne



Schéma de distribution



EN 2022



Nombre d'abonnés

28 447



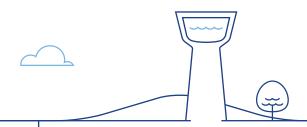
Nombre d'habitants

67 483



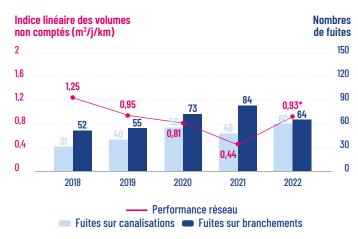
km de réseau hors feeder





Communes	2021	2022
Bouée	444	451
Bouvron	1347	1382
Campbon	1720	1766
Cordemais	1584	1598
Fay-de-Bretagne	1 612	1666
La Chapelle-Launay	1286	1317
Lavau-sur-Loire	354	362
Malville	1557	1584
Prinquiau	1420	1 437
Quilly	654	673
Savenay	3 796	3 847
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 212	1222
Saint-Etienne-de-Montluc	3 354	3 378
Le Temple-de-Bretagne	796	798
Treillières	4 165	4 247
Vigneux-de-Bretagne	2 668	2 719
TOTAL	27 969	28 447

Performances du réseau



^{*} Sous-comptage identifié corrigé courant 2023.

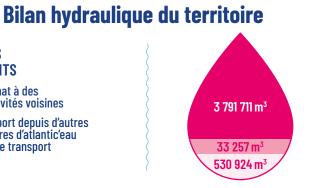




VOLUMES INTRODUITS

par achat à des collectivités voisines

par import depuis d'autres territoires d'atlantic'eau ou via le transport



VOLUMES

À DESTINATION

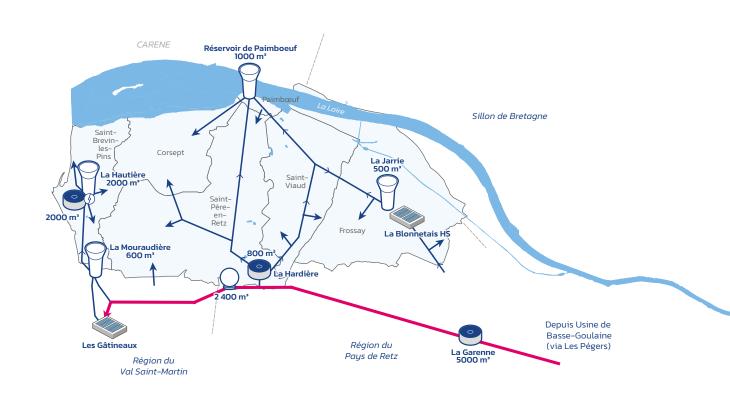
des consommateurs des collectivités

voisines d'autres territoires d'atlantic'eau

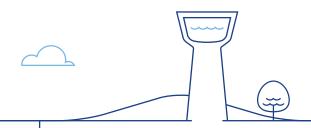
Communauté de communes Sud Estuaire



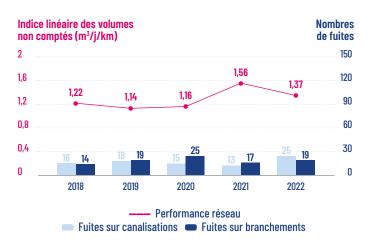
Schéma de distribution



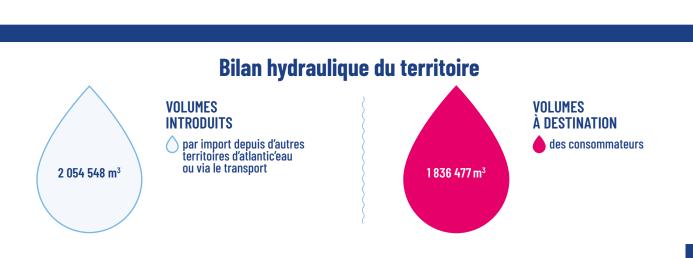




Communes	2021	2022
Corsept	1024	1034
Frossay	1286	1313
Paimboeuf	1580	1591
Saint-Brévin	10 073	10 131
Saint-Père-en-Retz	2 036	2 087
Saint-Viaud	1199	1224
TOTAL	17 198	17 380

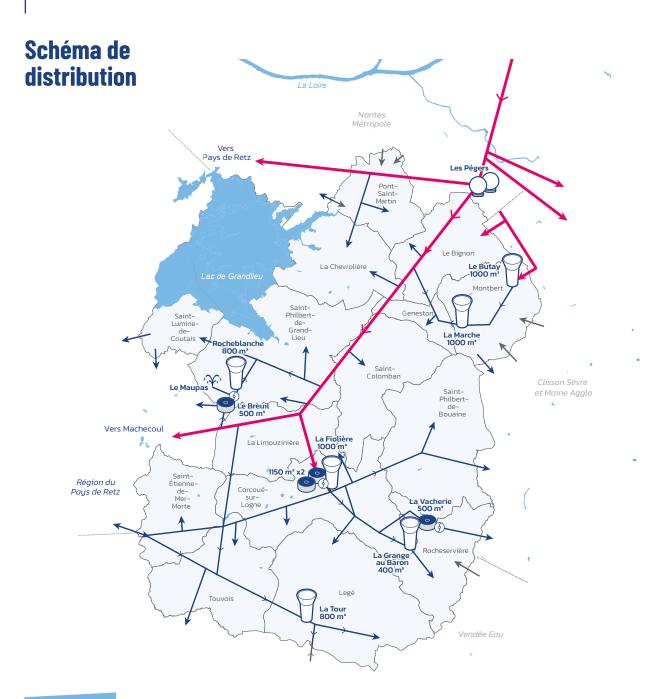






(Région de) Grandlieu





EN 2022



Nombre d'abonnés

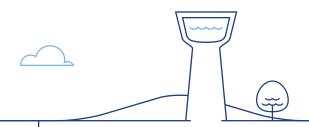
km de réseau hors feeder

24 784

Nombre d'habitants

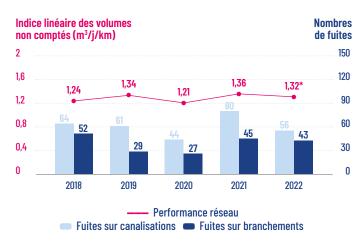
60 242





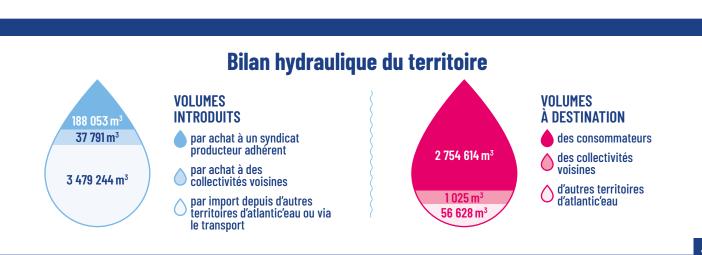
Communes	2021	2022
Le Bignon	1642	1695
Geneston	1522	1578
Montbert	1249	1306
Corcoué-sur-Logne	1 257	1269
Legé	1932	1969
Saint-Etienne-de-Mer-Morte	700	701
Touvois	751	771
Rocheservière	1432	1 475
Saint-Philbert-de-Bouaine	1295	1358
La Limouzinière	924	946
Saint-Colomban	1301	1351
Saint-Lumine-de-Coutais	918	954
Saint-Philbert-de-Grandlieu	3 632	3 795
La Chevrolière	2 695	2 722
Pont-Saint-Martin	2 802	2 888
Saint-Aignan-de-Grandlieu (bout de conduite)	6	6
TOTAL	24 058	24 784

Performances du réseau



* Données délégataire. Valeur avec communes de CSMA incluses jusqu'au 31/12/2022.

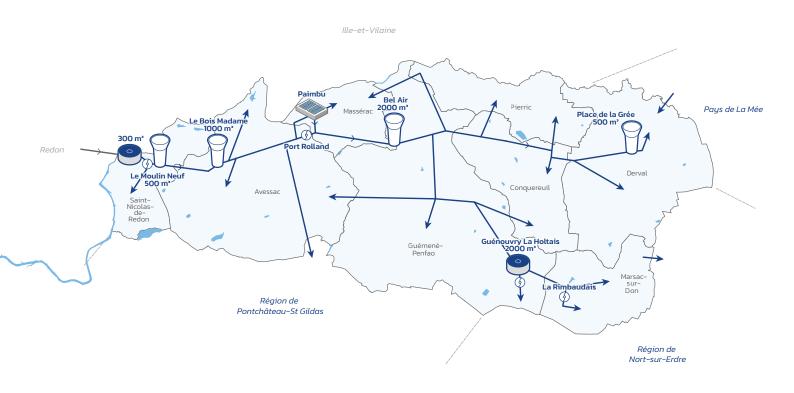




(Région de) Guémené-Penfao



Schéma de distribution



EN 2022



Nombre d'abonnés

8 927



Nombre d'habitants

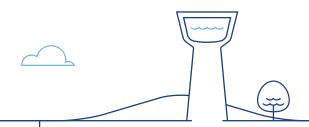
19 478



km de réseau hors feeder

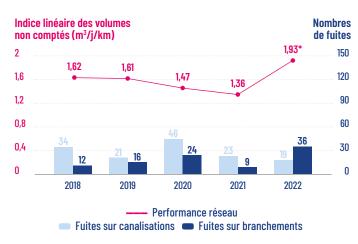
576





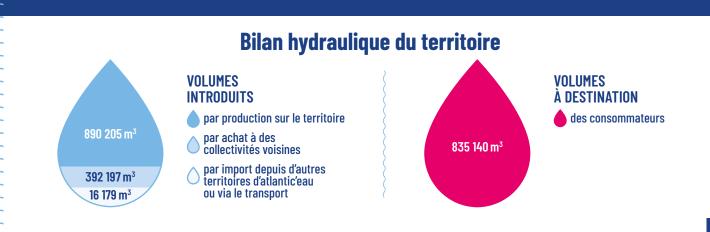
Communes	2021	2022
Avessac	1044	1056
Conquereuil	520	526
Derval	1596	1621
Guémené-Penfao	2 670	2 673
Marsac-sur-Don	725	725
Massérac	388	388
Pierric	494	478
Saint-Nicolas-de-Redon	1463	1460
TOTAL	8 900	8 927

Performances du réseau



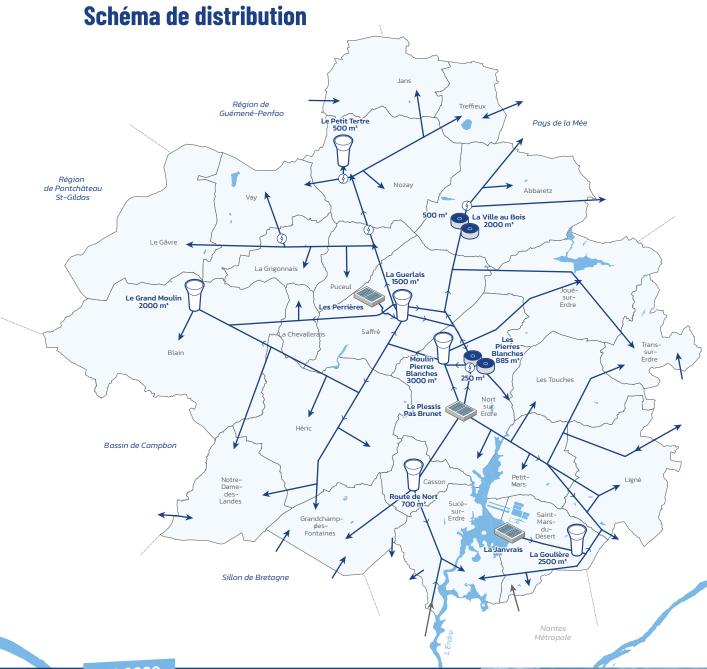
* Données délégataire sur la base d'une grande partie de volumes estimés aux compteurs suite à un problème de relève.





(Région de) Nort-sur-Erdre





EN 2022

V

Nombre d'abonnés

35 537

V

Nombre d'habitants

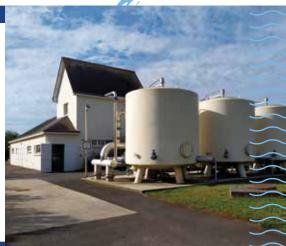
87 554

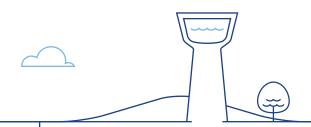


km de réseau hors feeder

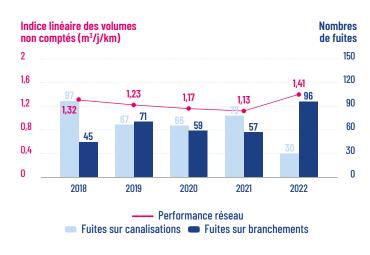
1 619

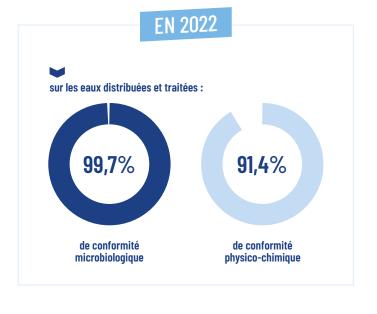
Unité de production du Plessis-Pas-Brunet Nort-sur-Erdre

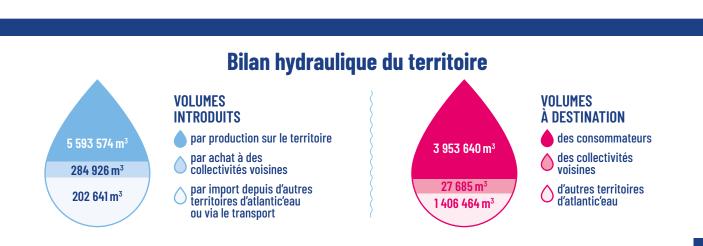




Communes	2021	2022
Abbaretz (secteur NORT)	582	584
Blain	4 619	4 632
Casson	978	981
Grandchamp-des-Fontaines	2 612	2 619
Héric	2 509	2 541
Jans	591	593
Joué-sur-Erdre	1 179	1 183
La Chevallerais	566	584
La Grigonnais	683	685
Le Gâvre	825	841
Les Touches	966	981
Ligné	2 058	2 069
Nort-sur-Erdre	3 918	3 929
Notre-Dame-des-Landes	883	921
Nozay	1875	1923
Petit-Mars	1 459	1483
Puceul	478	480
Saffré	1561	1623
Saint-Mars-du-Désert	2 061	2 112
Sucé-sur-Erdre	3 013	3 044
Trans-sur-Erdre	414	417
Treffieux	413	446
Vay	836	866
TOTAL	35 079	35 537



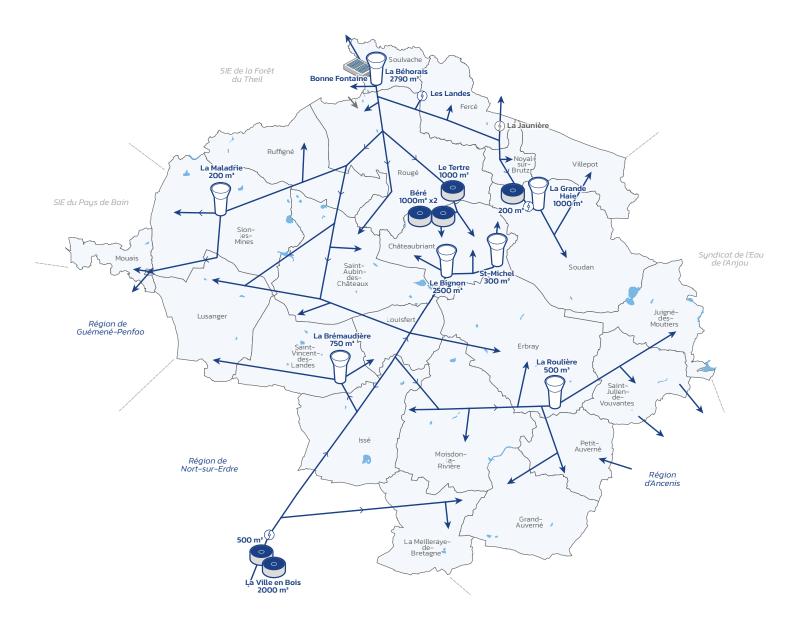




Pays de La Mée



Schéma de distribution



EN 2022



Nombre d'abonnés

17 526



Nombre d'habitants

38 123

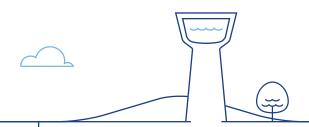


km de réseau hors feeder

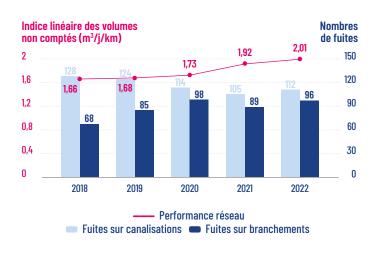
1 150

Unité de production de Bonne Fontaine

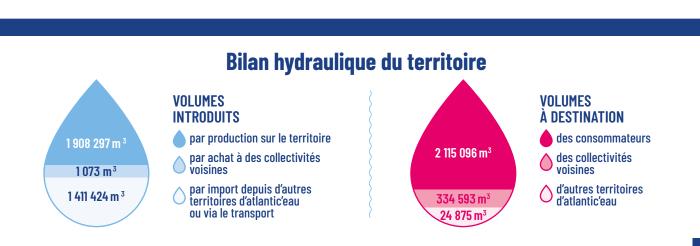




Communes	2021	2022
Abbaretz (secteur MEE)	349	348
Erbray	1278	1299
Fercé	219	225
Issé	868	885
Juigné-les-Moutiers	170	168
La Meilleraye-de-Bretagne	703	711
Le Grand-Auverné	370	372
Le Petit-Auverné	186	186
Louisfert	430	433
Lusanger	489	504
Moisdon-la-Rivière	936	956
Mouais	181	183
Noyal-sur-Brutz	235	233
Rougé	1001	1 015
Ruffigné	328	328
Saint-Aubin-des-Châteaux	766	780
Saint-Julien-de-Vouvantes	414	419
Saint-Vincent-des-Landes	654	661
Sion-les-Mines	865	893
Soudan	882	898
Soulvache	184	189
Villepot	304	304
Châteaubriant	5 514	5 536
TOTAL	17 326	17 526

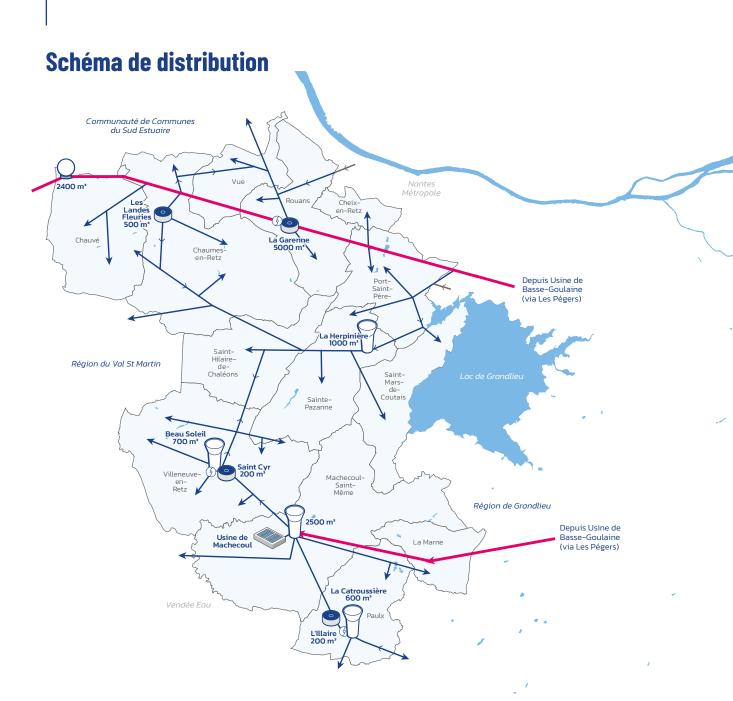






Pays de Retz





EN 2022



Nombre d'abonnés





Nombre d'habitants

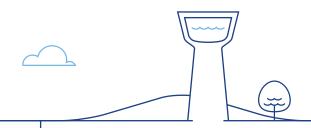
48 094



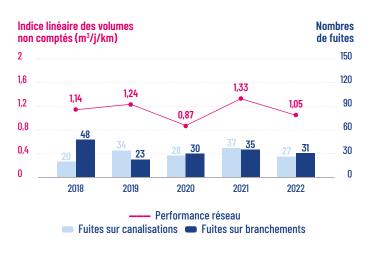
km de réseau hors feeder

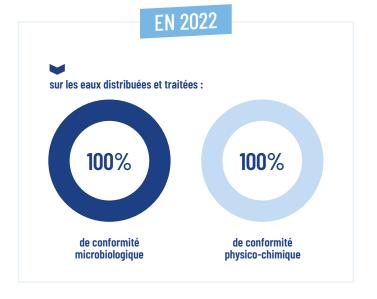


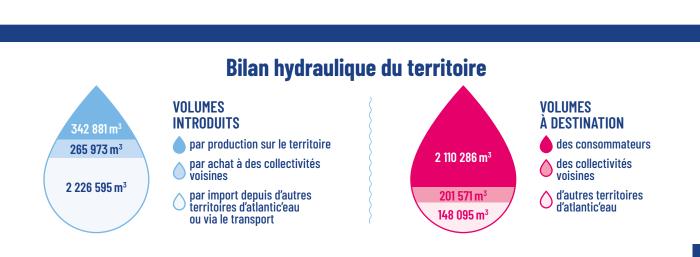




Communes	2021	2022
Chaumes-en-Retz	3 194	3 284
Chauvé	1 285	1 319
Cheix-en-Retz	456	474
La Marne	694	713
Machecoul-Saint-Même	3 445	3 514
Paulx	802	821
Port-Saint-Père	1220	1264
Rouans	1245	1304
Sainte-Pazanne	2 855	2 934
Saint-Hilaire-de-Chaléons	952	1 016
Saint-Mars-de-Coutais	1058	1062
Villeneuve-en-Retz	2 286	2 317
Vue	726	757
Le Pellerin (bout de conduite)	17	18
TOTAL	20 235	20 797



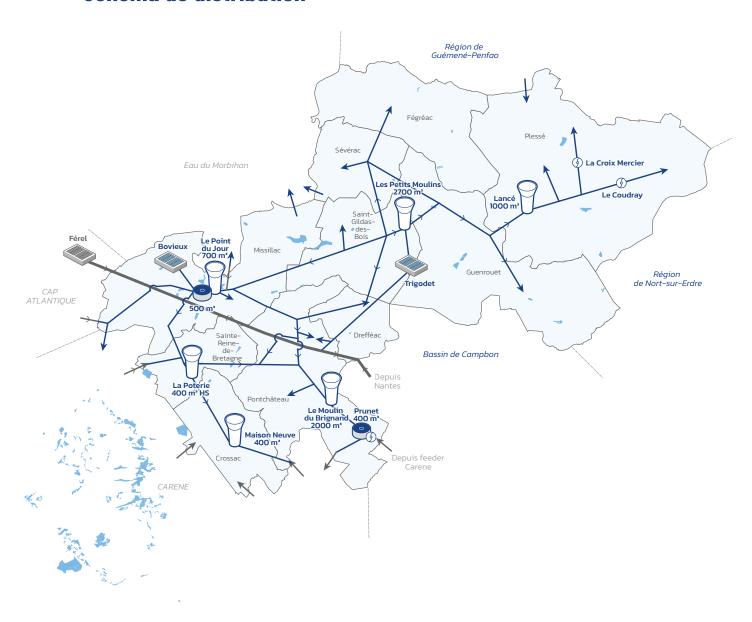




(Région de) Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois



Schéma de distribution



EN 2022



Nombre d'abonnés

18 431



Nombre d'habitants

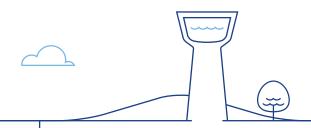
41 277



km de réseau hors feeder

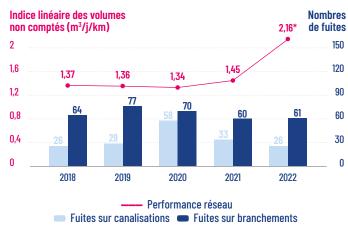
730





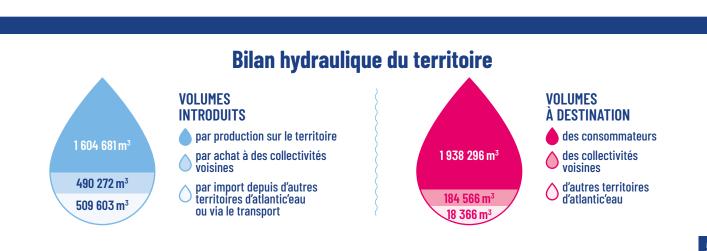
Communes	2021	2022
Crossac	1 315	1309
Missillac	2 496	2 532
Sainte-Reine-de-Bretagne	1080	1077
Drefféac	989	976
Fégréac	530	523
Guenrouët	1745	1737
Plessé	2 458	2 497
Saint-Gildas-des-Bois	1641	1674
Séverac	863	863
Pontchâteau	5 167	5 243
TOTAL	18 284	18 431

Performances du réseau



* Données délégataire sur la base d'une grande partie de volumes estimés aux compteurs suite à un problème de relève.

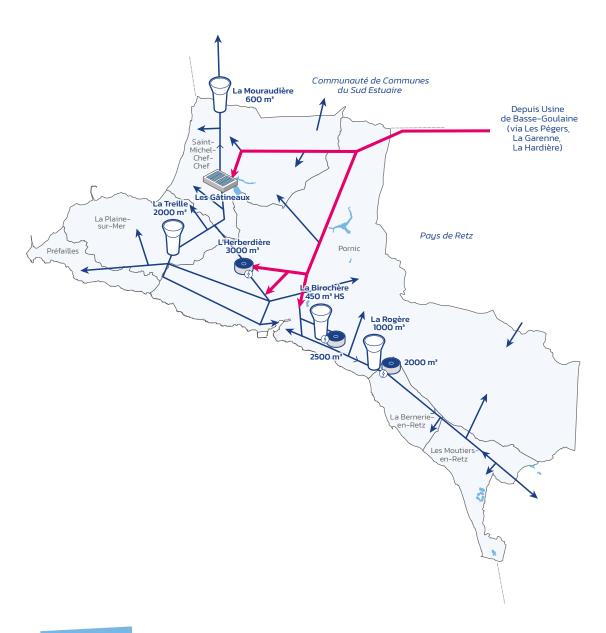




(Région du) Val Saint-Martin



Schéma de distribution



EN 2022



Nombre d'abonnés

30 302 590



Nombre d'habitants

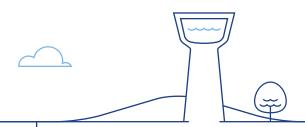
33 587



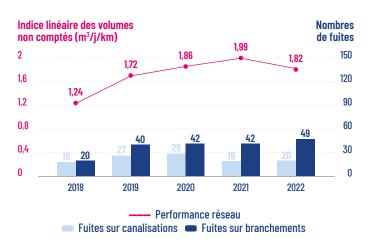
km de réseau hors feeder



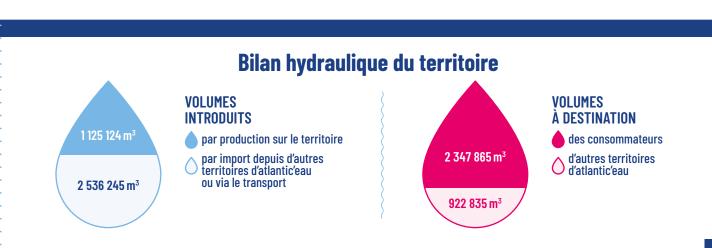
Château d'eau de la Mouraudière Saint-Michel-Chef-Chef



Communes	2021	2022
Pornic	12 807	12 958
La Plaine	4 407	4 446
Les Moutiers-en-Retz	1684	1 713
La Bernerie-en-Retz	3 507	3 523
Préfailles	2 156	2 186
Saint-Michel-Chef-Chef	5 457	5 476
TOTAL	30 018	30 302

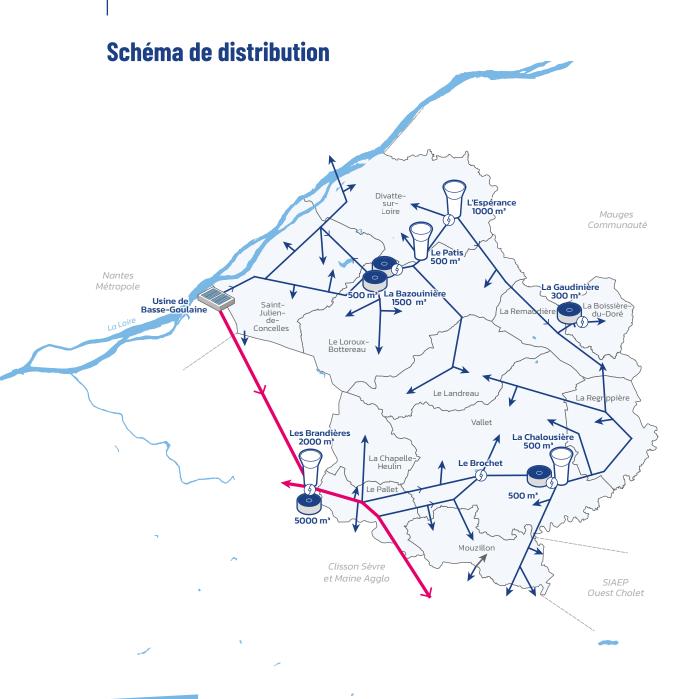






(Région du) Vignoble









Nombre d'abonnés

21 423



Nombre d'habitants

50 155

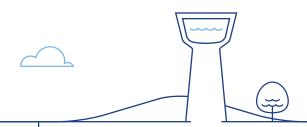


km de réseau hors feeder

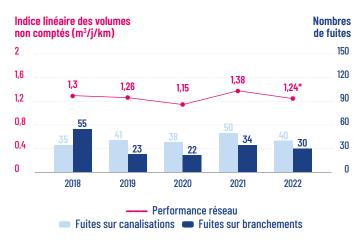
753



Château d'eau de L'Espérance Divatte sur Loire

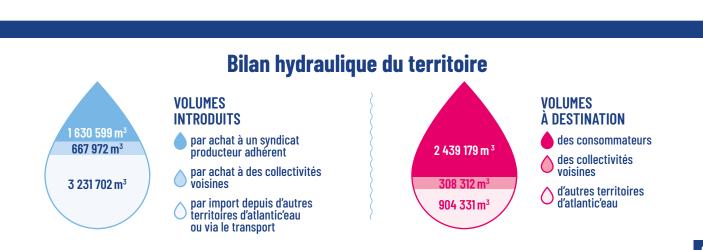


Communes	2021	2022
Divatte-sur-Loire	3 184	3 314
La Boissière-du-Doré	416	420
La Chapelle-Heulin	1364	1373
La Regrippière	622	673
La Remaudière	482	516
Le Landreau	1 318	1337
Le Loroux-Bottereau	3 640	3 678
Le Pallet	1445	1495
Mouzillon	1166	1 190
Saint-Julien-de-Concelles	3 254	3 353
Vallet	3 946	4 056
Bout de conduite Vertou	15	18
TOTAL	20 852	21 423



^{*} Données délégataire. Valeur avec communes de CSMA incluses jusqu'au 31/12/2022.







Liberté Égalité Fraternité



Édition mars 2023 CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS?

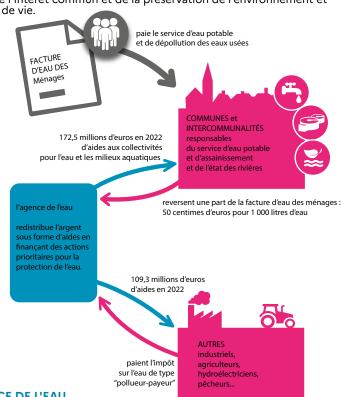
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

<u>Les composantes du prix de l'eau :</u>

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'éau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (Sispea • données agrégées disponibles - 2019).

www.services.eaufrancefr/docs/SISPEA video.mp4





NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPCS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clòture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 374 millions d'euros dont plus de 243 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



0,65 €
de redevance
de pollution
payé par
les éleveurs
concernés

pollutions diffuses

payés par les distributeurs

de produits phytosanitaires

prix des produits

11.30 € de redevance de

3,28 €
de redevan
pollution
payés par les
(y compris rése

de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités

collecte) et les activé conomiques concernés

Oneuro en 2022

de redevances émises

par l'agence de l'eau

65,13 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



0,59 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



1,89 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs



1,66 €
de redevance
de prélèvement
payés par les
irrigants

et répercutés sur le



6,25 €
de redevance de
prélèvement
payés par les activités
économiques



9,25 €
de redevance
de prélèvement
payés par les collectivités pour
l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



3,18 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle



41 €
aux collectivités pour l'épuration
et la gestion des eaux de pluie



14,12 €
pour lutter contre les
pollutions diffuses et
protéger les captages

100 €
d'aides accordées
par l'agence de l'eau
en 2022



3,73 €
aux collectivités rurales et
urbaines pour l'amélioration
de la qualité du service
d'eau potable



19,04 €
principalement aux
collectivités
pour la préservation
de la qualité et la
richesse des milieux
aquatiques

7,47 €
pour l'animation des
politiques de l'eau, la
sensibilisation aux enjeux
de l'eau et la solidarité
internationale

En 2022, près de 107 millions d'euros d'aides, soit 40 % des aides de l'agence de l'eau Loire-bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



POURCENTAGE DU PROGRAMME CONSACRÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

40 %

NOMBRE DE CAPTAGES PRIORITAIRES AIDÉS

181

MONTANT (EN MILLIONS D'E)
DES AIDES APPORTÉES AUX
AGRICULTEURS (MAEC, BIO,
PSE)*

38,2



NOMBRE D'HECTARES
DE ZONES HUMIDES
ENTRETENUS, RESTAURÉS OU
ACQUIS
1239

NOMBRE DE STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AIDÉES QUI RÉPONDENT AUX OBJECTIFS DU SDAGE

53

Le 3 mars 2022, le comité

MASSE EN KG DE
SUBSTANCES DANGEREUSES
ÉLIMINÉE PAR LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

17 573

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 40 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- · économies d'eau;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude;
- sensibilisation;
- communication...

4 100 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 270 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

de bassin Loire-Bretagne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Schéma directeur d'amérique de de seaux du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne

https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

^{*} MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais

Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Centre-Loire



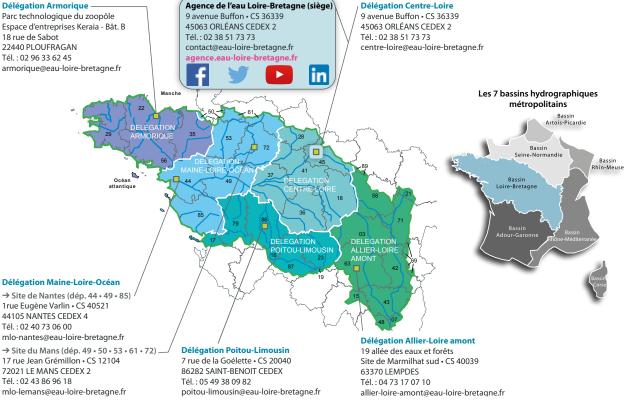












Suivez l'actualité f 👿 💿 (in)

Délégation Armorique







de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr

& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Retrouvez toutes les ressources sur le site

https://www.lesagencesdeleau.fr/ comprendre-apprendre-agir-pour-leau

→ bit.ly/Podcasts-Eau



Rapport d'activité



Élus d'atlantic'eau : décisions et échanges





- Internalisation des activités de L.A GEO DATA au sein du SYDELA (CS_2022_20)
- Approbation de la convention et de l'avenant n°1 portant sur les conditions juridiques et financières de la prise de la compétence « distribution » par la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine et réduction du périmètre d'atlantic'eau au 1er juillet 2022 (CS_2022_22 et 51)
- Approbation du choix du délégataire du service public de l'eau potable pour les territoires de Nort-sur-Erdre (CS_2022_34) et Vignoble (CS_2022_35)
- Approbation d'avenants aux contrats de délégation de service public d'alimentation en eau potable en lien avec la nouvelle stratégie de renouvellement des filtres charbons actif en grain (CS_2022_14), le respect de principes de laïcité et de neutralité du service public et raccordements provisoires au réseau (CS_2022_44) et le transfert de la compétence eau potable à Clisson Sèvre et Maine Agglo (CS_2022_45)
- Programme d'actions Grenelle du Val Saint Martin (CS_2022_02 et 36) et de Nort-sur-Erdre (CS_2022_04B)
- Contrat territorial Eau Côte de jade (CS_2022_03)

L'ensemble des comptes rendus des comités syndicaux sont disponibles sur le site Internet d'atlantic'eau.

Les commissions

La commission consultative des services publics locaux

Cette commission a pour vocation d'associer les usagers à la gestion du service d'eau potable. Les associations locales UFC-Que choisir, Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf), et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) y sont représentées.

En 2022, elle s'est réunie 1 fois pour évoquer le rapport 2021 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable, le choix des modes de gestion des territoires du Sillon-de-Bretagne et du Bassin de Campbon, la qualité de l'eau, la grille tarifaire 2023, les changements de délégataires sur le territoire du Vignoble et de la région de Nort-sur-Erdre à compter du 01/01/2023 et le contrôle des ressources autonomes.

La commission « économie d'eau »

Elle a pour but de proposer une politique active de réduction de la consommation d'eau potable, elle pourra se traduire par des actions de sensibilisation mais aussi d'accompagnement aux économies d'eau portées par atlantic'eau.

La commission « qualité de l'eau »

Elle a contribué à l'organisation du séminaire de mars 2022 sur la qualité de l'eau. Elle a également élaboré le questionnaire sur la perception de la qualité de l'eau qui a été soumis aux abonnés d'atlantic'eau.



Bureaux syndicaux

(61 décisions)

Commissions territoriales

BON À SAVOIR

La commission ressource en eau

Elle est composée de 16 délégués d'atlantic'eau et s'est réunie en mars 2022. Elle a formalisé des adaptations des modalités d'accompagnement financier du désherbage mécanique sur les 6 zones de captages les plus sensibles à la pollution par les produits phytosanitaires. Elle a aussi débattu sur l'intérêt public et l'enjeu sanitaire des périmètres de captages, sur la question foncière (acquisition à l'amiable ou par préemption si nécessaire, constitution de baux environnementaux ou contractualisation d'Obligation Réelle Environnementale (ORE)).



Tout au long de l'année, les agents d'atlantic'eau travaillent sur de nombreux sujets au sein de leurs services.

Ressources humaines

L'organisation des services

Au 1er janvier 2022, atlantic'eau comptait **31 agents** sur des postes permanents, dont 8 agents contractuels, pour **29,7 équivalents temps plein**, ainsi que 2 agents sur emploi non permanent (accroissement temporaire d'activité) et 1 agent assurant le remplacement d'un agent titulaire.

Au 1er janvier 2023, atlantic'eau compte **33 agents** sur des postes permanents, dont 10 agents contractuels, pour **31,8 équivalents temps plein**, ainsi que 1 agent sur un contrat de projet et 1 agent sur emploi non permanent (accroissement temporaire d'activité).

Des départs, des arrivées

Mathieu DELAWARDE, ingénieur, a rejoint le service Exploitation-Usager.

Kévin PETITEAU a été recruté en qualité de responsable du Pôle Finances publiques en remplacement de Nadine ROUSSEAU qui a fait valoir ses droits à la retraite.

David THIBAUD et Clément CAUDRON ont rejoint le service Patrimoine sur les postes de techniciens conduite d'opération eau potable en remplacement d'agents ayant quitté la collectivité.

Audrey COURTIER a rejoint atlantic'eau en tant qu'ingénieure recherche et développement (poste nouvellement créé).

Rowayada SAID ABDALLAH, est arrivée à atlantic'eau en tant que chargée de la gestion des impayés au sein du service Exploitation-Usager.

Des réalisations

Le diagnostic des risques psychosociaux

Il a été mené avec l'accompagnement d'un prestataire. Réalisé dans le cadre d'une démarche participative, les agents volontaires ont contribué à l'élaboration d'un plan d'actions qui a été adopté, après avis favorable du comité technique, par le bureau syndical.

Contrat d'assurances « risques statutaires »

Un contrat a été conclu avec Groupama, suite à une procédure d'appel d'offres, pour une durée de 4 ans à effet du 01/01/2023.

Protection sociale complémentaire

Atlantic'eau a anticipé sur les obligations relatives à la protection sociale complémentaire des agents en mettant en place la participation santé à compter du 1er janvier 2023.

Formations

En 2022, les agents ont bénéficié globalement de 60 journées de formation.

BON À SAVOIR

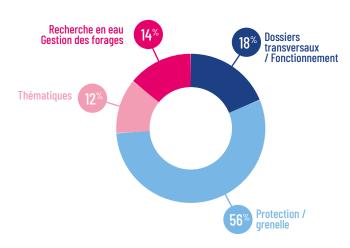
Assistant de Prévention

C'est un agent obligatoirement désigné dans toutes les collectivités et tous les établissements publics. Il est un conseiller, acteur de l'organisation de la sécurité, désigné pour assister l'autorité territoriale dans l'accomplissement de sa responsabilité d'employeur et de décideur, dans les domaines de la protection de la santé, de l'hygiène et de la sécurité du travail. À atlantic'eau, c'est Clément Caudron qui assure cette mission.



Ressource en eau

En 2022, la répartition des activités du service a été la suivante :



Exploitation-usager

En 2022, l'activité du service exploitation-usager représente :

- 55 réunions avec les exploitants,
- 21 réunions et visites pour le renouvellement des contrats de délégation de service public,
- 11 réunions et visites pour les antennes,
- 3 réunions et visites pour le contrôle du barrage des Gâtineaux,
- 8 réunions sur les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau,
- 7 réunions avec les institutions et partenaires pour gérer la sécheresse,
- 3 conventions signées avec les collectivités voisines d'atlantic'eau.

À la suite d'une procédure de renouvellement de contrat de délégation de service public, un nouveau délégataire peut prendre la gestion d'un territoire. En 2022, c'est le cas pour le territoire de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois/Guémené-Penfao. Le service Exploitation-Usager est alors fortement mobilisé tout au long de l'année pour :

- Assurer le tuilage entre les délégataires sortant et entrant
- Etablir les termes de fin de contrat avec le délégataire sortant
- Accompagner le délégataire entrant pour appréhender les pratiques d'atlantic'eau
- Suivre le respect du contrat et des engagements contractuels du nouveau délégataire.

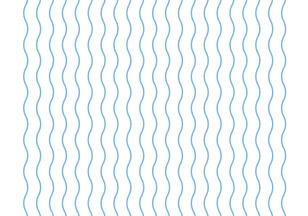
Patrimoine

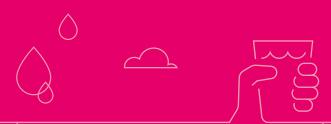
En 2022, le service a réceptionné et traité les dossiers suivants :

Nombre de dossiers reçus

Nature de marchés	2021	2022
Autorisation d'Urbanisme	106	67
Bâtiments prof.	12	4
Déplacement compteur	-	2
Division de parcelle	9	4
Habitat antérieur à 2001	16	30
Habitat postérieur à 2001	4	1
Lotissement communal	7	3
Lotissement privé	96	65
Modification réseau privé	2	3
Modification réseau public	10	14
Participation pour voirie et réseaux	3	2
ZAC en régie/mandat	2	0
ZI communautaire	4	2
Totaux	271	197

+ 891 réponses dans le cadre des instructions d'autorisation d'urbanisme





Administratif

Pôle « Marchés publics »

Nombre de marchés notifiés en 2022

Nature de marchés	2021	2022
Services	38	51
Fournitures	-	-
Travaux	14	18
TOTAL	52	69

Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2022

Nature des actes	2021	2022
Avenants	23	22
Actes de sous-traitance	90	76
Certificats Cession de créances	0	3
Garanties	29	31
Décomptes généraux	59	54
TOTAL	201	186

Pôle « Finances »

Au cours de l'année, le service élabore et fait voter :

- Le budget primitif 2022 : 25/03/2022
- Le compte administratif 2021: 25/03/2022
- Les décisions modificatives 2022 : 24/06 et 25/11/2022

Nombre de pièces comptables émises en 2022

	2020	2021	2022
Nombre de mandats émis	2 303	2 326	2 174
Nombre de titres de recettes émis	6 818	4598	4 140



Compte administratif 2022





SECTION D'EXPLOITATION	Budget 2022 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2022
DÉPENSES		
O11 Charges à caractère général	33 452 719,00 €	32 755 691,31 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 261 500,00 €	2 070 321,80 €
65 Autres charges de gestion courante	392 024,81€	391 864,44 €
66 Charges financières	754 554,19 €	735 588,13 €
67 Charges exceptionnelles	2 204 993,00 €	2 029 165,75 €
68 Dotations, amortissements, provisions	0,00€	0,00€
Total des dépenses réelles	39 065 791,00 €	37 982 631,43 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 979 417,00 €	12 400 935,85 €
023 Virement à la section d'investissement	11 725 554,00 €	11 345 598,47 €
Total des dépenses d'ordre	24 704 971,00 €	23 746 534,32 €
TOTAL DES DÉPENSES	63 770 762,00 €	61 729 165,75 €
RECETTES		
013 Atténuations de charges	43 000,00 €	46 063,33 €
70 Ventes de produits	57 193 980,00 €	56 372 349,68 €
74 Subventions d'exploitation	124 903,00 €	72 945,55 €
75 Autres produits de gestion courante	0,00€	40 755,95 €
76 Produits financiers	0,00€	21 995,47 €
77 Produits exceptionnels	1364 634,00€	903 780,02 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations	34 900,00 €	0,00€
Total des recettes réelles	58 761 417,00 €	57 457 890,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 009 345,00 €	4 271 275,75 €
Total des recettes d'ordre	5 009 345,00 €	4 271 275,75 €
TOTAL DES RECETTES	63 770 762,00 €	61 729 165,75 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	63 770 762,00 €	61 729 165,75 €

SEC	TION D'INVESTISSEMENT	Budget 2022 (pour mémoire)	Réalisations exercice 2022	Restes à réaliser au 31/12/2022
DÉPE	ENSES			
16	Emprunts et dettes assimilés	3 418 800,00 €	3 418 706,57 €	-
20	Immobilisations incorporelles	208 680,55 €	141 527,33 €	38 584,84 €
21	Immobilisations corporelles	72 100,00 €	41 872,60 €	13 534,00 €
23	Immobilisations en cours	64 541 590,45 €	16 152 819,55 €	5 741 907,12 €
27	Autres immobilisations financières	0,00€	0,00€	-
	Total des dépenses réelles	68 241 171,00 €	19 754 926,05 €	5 794 025,96 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 009 345,00 €	4 271 275,75 €	-
041	Opérations patrimoniales	1600 000,00€	371 494,92 €	-
	Total des dépenses d'ordre	6 609 345,00 €	4 642 770,67 €	-
TOTA	AL DES DÉPENSES	74 850 516,00 €	24 397 696,72 €	5 794 025,96 €
RECE	ETTES			
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 990 129,00 €	15 990 129,42 €	-
13	Subventions d'investissement	1 241 800,40 €	887 362,50 €	391 678,90 €
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00€	0,00€	-
21	Immobilisations corporelles	0,00€	0,00€	-
23	Immobilisations en cours	0,00€	2 175,27 €	-
27	Céances sur collectivités	0,00€	0,00€	90 773,81€
	Total des recettes réelles	17 231 929,40 €	16 879 667,19 €	482 452,71 €
021	Transfert de la section d'exploitation	12 979 417,00 €	12 400 935,85 €	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 725 554,00 €	11 345 598,47 €	-
041	Opérations patrimoniales	1600 000,00€	371 494,92 €	-
	Total des recettes d'ordre	26 304 971,00 €	24 118 029,24 €	-
001	Excédent N-1 reporté	31 313 615,60 €	31 313 615,60 €	-
TOTA	AL DES RECETTES	74 850 516,00 €	72 311 312,03 €	482 452,71 €
EYCÉ	DENT D'INVESTISSEMENT		47 913 615,31 €	





7 Chemin du Pressoir Chênaie, CS 50513 44105 Nantes CEDEX 4

www.atlantic-eau.fr

